LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 59 No 14 SAINT-BONIFACE MERCREDI 7 JUILLET 1971 10 ¢

ACCIDENT MORTEL À ST-GEORGES



voir page 2

Nouveau comité d'élection	Photos souvenirs	Bill 113
page 3	page 8 et 9	page 6



Les représentants des services de patrouilles scolaires de l'école Marion posent fièrement avec leurs trophées. Ils ont reçu le trophée H.L. Softely des divisions scolaires de St-Boniface et de Norwood et un trophée du Winnipeg Free Press pour souligner l'excellence de leurs services. Sur la photo on voit, dans l'ordre habituel: Richard Baronins, Marcel Gauvin, Mlle Priscille Cormier, Robert Kaminski et Suzanne Turenne.

Veuillez, s'il vous plaît, prendre note que le journal ne sera pas publié le 14 juillet 1971
Toutefois, les bureaux seront ouverts et nous continuerons à recevoir vos appels. Merci.
LA RÉDACTION.



Gigantesque monument, symbole du courage et des convictions profondes des premiers missionnaires et habitants de la province, la cathédrale, malgré son état de ruine, reste d'une grande beauté. La photo a été prise de l'avenue de la Cathédrale à 8 h 15.

brasse et cuit..

Art

Les gens élèvent des chiens pour toutes sortes de raisons: pour amuser fiston ou lui tenir compagnie, pour fin de sécurité dans une société violente, pour remplacer les enfants ou tout simplement pour enm... les voisins. Il en va de même pour les chats. Pourtant ces animaux sont reconnus comme grands porteurs de germes. Le cancer n'est pas assez affreux, cultivons d'autres maladies afin de s'assurer que les médecins ne chôment pas.

•

Pour les amateurs de lutte dite professionnelle, Mad Dog et Butcher Vachon dans l'ouest se disent algériens et, dans l'est, ils se disent de Montréal avec des noms bien français. Edouard Carpentier, lui, n'a pas besoin de ça pour mousser sa publicité.

•

Les postes canadiennes ont mis en vente un nouveau timbre courant de 7 cents. Sur ce petit carreau de papier gommé on y a entassé les divers moyens de transport. A gauche, une femme y figure. On dit que c'est la reine d'Angleterre... c'est peut-être vrai!

•

Nous apprenions, récemment la mort tragique des trois cosmonautes russes de l'expédition Soyouz-11. L'accident est survenu aux derniers instants du vol qui en faisait les détenteurs du record de séjour humain dans l'espace.

•

Revenir au Manitoba après une absence de 22 ans, pour retrouver ses soeurs et frères, était un rêve pour Mme Albert Hébert de St-Martine, P. Qué. Ce rêve est devenu réalité, puisqu'elle descen-



dait du train, à Winnipeg, mercredi dernier. Mme Hébert, née Chèvrefils, originaire de St-Georges, Man. reconnut à peine son village natal. Bon séjour au Manitoba!

Félicitations à Mlle Brigitte Prince, couronnée "Miss Manitoba" et bravo aux princesses. On prétend que les juges de ce concours rendront bientôt visite à leur oculiste pour se faire rectifier la vue.

•

En voyageant, il arrive parfois que l'on doive changer un chèque. Combien de banques vont échanger n'importe quel chèque, de n'importe qui, en n'importe quel temps? Plus souvent qu'autrement, la ribambelle des cartes d'identité doivent être présentées, espérant que le commis trouvera la carte magique. Si vous avez une connaissance, un ami, dans une ville étrangère, le tour est alors bien simple. Il existe une carte de citoyenneté, qui pour $2 pourrait enlever ou éviter bien des maux de tête. Toute demande doit être adressée au ministère de la Citoyenneté.

•

Dimanche prochain, les chevaliers de Colomb de la région, organisent un "Demolition Derby" et "Beer Garden" à St-Jean-Baptiste. Ces activités sont fort intéressantes et même rafraîchissantes. Du même souffle, j'ajoute que Notre-Dame-de-Lourdes se prépare pour une grande fête qui aura lieu le 18 juillet.

•

Le sénateur Gildas Molgat a été nommé co-président permanent du comité conjoint du sénat et de la chambre des communes qui procède à une enquête sur la constitution du Canada. Le rapport de cette enquête sera présenté au sénat et à la chambre, dès l'automne prochain.

•

La division scolaire de St-Boniface a fêté trois institutrices lors d'une courte présentation à l'hôtel Niakwa, Mlle Anna Marion, Sr Parent et Sr Sala, à elles trois, ont oeuvré dans la division scolaire pendant un total d'environ 113 ans. La section locale de la Manitoba Teachers Society a présenté des plateaux d'argent aux trois institutrices et la division scolaire de St-Boniface, des montres. Félicitations!

L'Université Laval honore le président de l'Université de Winnipeg

L'Université Laval a remis le 5 juin dernier, des doctorats honorifiques à MM. Henry E. DUCKWORTH, président élu de l'Université de Winnipeg et président de la Société royale du Canada; Armand FRAPPIER, fondateur et directeur de l'institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal; et Alfred PELLAN, artiste-peintre.

Ces doctorats honorifiques furent remis à la Collation des grades des 2e et 3e cycles, sous la présidence du Chancelier de l'Université Laval, Son Eminence le Cardinal Maurice Roy.

Le professeur Duckworth est natif du Manitoba et c'est là qu'il obtint en 1935, un baccalauréat ès arts et en 1936, un baccalauréat ès sciences (botanique). Un an plus tard, muni d'un certificat en pédagogie, on le retrouve assistant en mathématiques, puis, chargé d'un cours de physique au United College, Manitoba. Après des études avancées en physique, M. Duckworth obtient en 1942, de l'Université de Chicago, un doctorat en sciences (physique) et entreprend des recherches pour le Conseil national de recherches du Canada.

La carrière de ce professeur le conduit alors à l'Université de Manitoba (1945-46), à l'Université Wesleyan (1946-51), à l'Université McMaster (1951-65). Il occupe à cette dernière institution, le poste de doyen des études graduées pendant plus de quatre ans. Rappelé par l'Université de Manitoba en 1965, le professeur Duckworth assume successivement les tâches de vice-président (développement, 1965-66), de vice-président à l'enseignement (1966-71) alors qu'il devient "président élu de l'Université de Winnipeg.

Monsieur Duckworth est entré à la Société royale du Canada en 1954 et y a assumé différentes fonctions. Il a reçu de nombreuses décorations et déjà, deux universités lui ont remis des doctorats honorifiques.

Ses activités professionnelles comprennent entre autres, sa participation active au Conseil national de recherches et au Conseil de recherches sur la défense, à l'Association canadienne des physiciens, à l'Union internationale de physique pure et appliquée et à la Fondation Nuffield. Il est l'auteur de trois ouvrages et de 75 publications scientifiques.

Première journée de vacances

Une fillette de huit ans, Colette Vincent, de St-Georges, Manitoba, a perdu la vie, dans la soirée du jeudi 1er juillet, lorsqu'elle fut frappée par une automobile.

Pour des milliers d'élèves, le 1er juillet était la première journée des vacances annuelles. Colette avait terminé sa deuxième année à l'école élémentaire de St-Georges.

Elle roulait à bicyclette sur la route à l'est de la rivière Winnipeg, lorsqu'effectuant un virage elle fut frappée par une automobile Elle était sans vie à son arrivée à l'hôpital de Pine Falls.

Elle était la fille de M. et Mme René Vincent. Ce petit village est situé à environ 85 milles au nord-est de Winnipeg.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

ANNIVERSAIRES

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale.

M. Denis Hamel, rue Masson, St-Boniface, du 9 juillet.

Mlle Régina Leclerc, St-Adolphe, du 9 juillet.

M. Léon Kenny, rue Ste-Thérèse, St-Norbert, du 12 juillet.

M. Roger Dandenault, St-Pierre, du 13 juillet.

M. Henri Garand, rue Eugénie, St-Boniface, du 14 juillet.

M. Louis Chaperon, Notre-Dame-de-Lourdes, du 15 juillet.

M. Edouard Robidoux, St-Pierre, du 17 juillet.

M. Cyrille Sabourin, St-Jean-Baptiste, du 17 juillet.

Sr Léa Archambault, av. Sterling, St-Boniface, du 18 juillet.

M. Louis-L. Bernardin, Ste-Anne, du 18 juillet.

M. Robert-H. Labossière, Place Balsam, St-Boniface, du 21 juillet.

M. Louis Molin, Ile-des-Chênes, du 21 juillet.

□ **Sous le Trèfle d'or**

Les scouts et guides fêtent l'abbé Juneau

Le 24 juin dernier avait lieu, au gymnase de l'école Nelson MacIntyre de Norwood, un thé organisé par les comités diocésains des Guides et des Scouts à l'occasion du départ pour Montréal de l'abbé Félicien Juneau, curé de La Broquerie et aumônier diocésain.

M. l'abbé Juneau a servi pendant 18 ans chez les scouts et 15 ans chez les guides. D'abord comme aumônier de troupe à Saint-Boniface, il devint ensuite aumônier diocésain et ensuite aumônier régional de l'ouest pour quelques années.

Il reçut la médaille Vanier lors de l'ouverture du Camp Juneau, à Richer, le 30 mai dernier, en reconnaissance de ses nombreuses années de service. Cette décoration est la plus haute du mouvement scout.

Tous les chefs et anciens scouts et guides qui avaient travaillé avec l'abbé Juneau étaient invités à venir le saluer; ce que la plupart firent. A la fin de la soirée on présenta à l'abbé Juneau une bourse de la part des personnes venues lui exprimer leur appréciation.

M. Richard Cormier, commissaire scout, remercia l'abbé Juneau et fit mention de son grand dévouement et de sa tenacité à vouloir faire grandir le mouvement scout dans l'ouest. Grâce à son appui moral envers les chefs, le mouvement a grandi et est encore bien vivant.

Mme Denise Fournier, commissaire, exprima au nom de toutes les guides sa reconnaissance pour l'appui que l'abbé Juneau n'a jamais cessé de donner aux chefs. Il était toujours là pour les encourager à tenir jusqu'au bout. Elle lui souhaita beaucoup de bonheur dans sa nouvelle paroisse.

L'abbé Juneau remercia avec émotion et assura tous et chacun de son appui jusqu'au bout: "Je fais quatre camps encore avant de m'en aller." On chanta ensemble le cantique des Patrouilles et ensuite l'Au revoir pour terminer.

Une réception en l'honneur de l'abbé L.-P. Jean qui quitte la paroisse Cathédrale pour devenir curé à La Broquerie eut lieu le lundi 28 juin au gymnase de l'école Taché. L'abbé Jean était aumônier des guides et des scouts de la paroisse depuis deux ans. Il travailla sans relâche au recrutement des chefs. Tous les chefs des guides et des scouts de la paroisse ainsi que les membres des comités de parents, accompagnés de leurs époux ou épouses étaient présents.

Mme Yvonne Jamault, cheftaine des jeannettes présenta l'insigne d'aumônier à l'abbé Jean au nom des chefs guides. M. Denis Clément, président du comité des parents scouts, lui présenta une bourse au nom des personnes présentes.

L'abbé Jean remercia et promit de continuer à dispenser son aide au mouvement dans la mesure du possible.



Face à une élection éventuelle

Depuis plusieurs semaines des groupes de citoyens intéressés étudient les possibilités d'un plan d'action advenant le cas où le Winnipeg Métropolitain annoncerait une élection municipale pour le mois de septembre.

Un comité central de plus de trente personnes s'est réuni au moins une fois par semaine pour établir un plan général. L'organisation progresse dans chacune des treize municipalités qui seront touchées par le plan de fusion urbaine.

Plusieurs ont suivi avec intérêt les rencontres qui ont eu lieu à St-Boniface et un exécutif temporaire de quinze citoyens s'est réuni dernièrement pour préparer une assemblée générale en vue d'élire un exécutif permanent et pour adopter une constitution.

Si le Bill 36 devient loi à la présente Session du Parlement, il y aura une élection le 29 septembre. La ville de St-Boniface aura quatre quartiers, à savoir: Taché, Norwood, Langevin et Niakwa, chacun devant être représenté par un Conseiller.

Les objectifs de la susdite Organisation pour Saint-Boniface tels qu'indiqués dans la Constitution proposée sont:

A - Sensibiliser le public quant aux objectifs et responsabilités des conseillers élus de St-Boniface vis-à-vis les Commissions Scolaires et le Conseil de ville.

B - Trouver des personnes compétentes pour représenter les citoyens dans les quatre quartiers de la ville.

C - Inviter les gens, dans chacun des quartiers à exercer leur droit de vote.

Tous les citoyens de St-Boniface, peuvent devenir membres de l'I.C.E.C. (Organization of Independant Citizen's Election Committee).

L'assemblée générale aura lieu à l'hôtel Marion le mardi 20 juillet, à 20 heures.

Pour de plus amples renseignements prière de contacter le président temporaire, M. George Fanning au numéro 253-0930.

Quarante-six ans à la BCN

A la Banque Canadienne Nationale de la rue Main, à Winnipeg, avait lieu le 29 juin dernier un vin d'honneur organisé par des clients et des amis de M. et Mme Roland Trudeau, pour souligner les 46 années de service de M. Trudeau.

Pendant ces années à l'emploi de la BCN, M. Trudeau a oeuvré à Lourdes, Prince-Albert, Debden, Hoey, Gravelbourg, Mariapolis, Ponteix et Winnipeg.

C'était en 1929, à Gravelbourg, qu'il épousait Simone Dupras. Leur famille est composée de quatre enfants.

M. Trudeau a fait parti du conseil d'administration de l'Aide à l'Enfance pour l'est manitobain et fut membre de l'Alliance Française. Il est à l'heure actuelle, membre des Chevaliers de Colomb, membre du comité des directeurs des infirmières, vice-président du conseil d'administration de l'Hôpital Général de St-Boniface et président de Radio St-Boniface Ltée. Il occupe ce dernier poste depuis 1960.

Le porte-parole du groupe, M. Jean-Guy Hurtubise, a présenté à M. et Mme Roland Trudeau un appareil de télévision couleurs, comme témoignage d'amitié et de reconnaissance.



Les patrouilles scolaires de l'école Marion. Elèves de 4e, ces 34 jeunes, rendent un fier service à la population d'âge scolaire. On les voit ici en compagnie de Mlle Priscille Cormier (à droite), responsable des patrouilles et sous-directrice de l'école Marion.

□ **A St-Jean-Vianney**

Fonds de Secours

M. Ed. Turner, maire de St-Boniface désire exprimer sa profonde reconnaissance à toutes les personnes et organisations qui ont contribué si généreusement au fonds de secours St-Jean-Vianney pour aider les victimes du glissement de terrain qui a coûté la vie à une trentaine de personnes dans cette petite municipalité du Québec.

D'autres chèques et mandats établis à l'ordre du "Fonds de Secours St-Jean-Vianney" seront reçus par le bureau du maire jusqu'au vendredi, 16 juillet 1971.

Les citoyens se souviendront des généreuses contributions reçues lors de l'inondation de la rivière Rouge en 1950 et aujourd'hui ils sont invités à faire de même pour les victimes de St-Jean-Vianney.

□ Sur les pas de La Vérendrye

Excursion au Dakota Nord

Les 19 et 20 juin, deux membres de la Société historique de St-Boniface, Mlle Priscille Cormier, sous-directrice de l'école Marion et Mlle Irène Mahé, ont fait le circuit des "Badlands" au nord du Dakota. Cette excursion était offerte par le "Manitoba Historical Society".

Ce petit voyage par autobus fut très bien organisé par M. W.F. Green, directeur exécutif, à plein temps, du "Manitoba Historical Society". Les participants n'avaient aucun souci - repas, chambres, etc - tout était prévu. La documentation reçue, expliquant l'origine ou l'événement historique des endroits visités avait été préparée avec soin.

Parties tôt samedi matin nous arrivions pour le souper à Medora, au coeur des "Badlands" du Dakota Nord. Sur la frontière du Dakota et du Manitoba nous avons visité "The International Peace Gardens". Ouvert en 1932 ce parc est le symbole de la paix qui peut exister entre deux nations.

Le site de la bataille du Grand Coteau (1851) où la rivière Souris rencontre la vallée du Missouri est un autre endroit d'intérêt particulier. Là une petite bande de 318 métis et blancs, hommes, femmes et enfants, descendus au sud pour la chasse furent attaqués par quelque 3,000 Sioux. La bataille dura trois jours. Lors de la plus importante attaque le Père Laflèche, qui voyageait avec les Métis, revêtant un surplis et tenant un crucifix et une hachette, en main, resta debout parmi les siens pendant six heures. Une pluie vint mettre fin à la bataille. Après une deuxième attaque le chef des Sioux annonça que jamais plus son peuple s'attaquerait aux Métis parce qu'il croyait qu'un "Manitou" était avec eux. A part quelques blessés, les Métis n'avaient perdu qu'un seul homme.

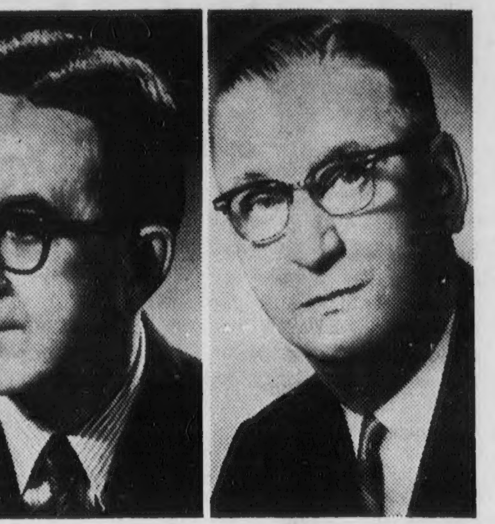
Le dimanche, au retour, nous avons suivi, en partie, la route qu'avait prise La Vérendrye en 1783 alors qu'il visitait un village de Mandanne. Ce village a été en partie reconstitué. D'après les mémoires de La Vérendrye, ces indiens auraient cultivé la terre. De plus, La Vérendrye écrit que certains d'entre eux étaient noirs et d'autres blancs, laissant supposer que des blancs s'y soient déjà aventurés avant lui. Cette région fut ensuite explorée en 1806 par Alexander Henry, Junior, qui explora aussi le sud du Manitoba.

En plus de nous faire visiter plusieurs endroits d'intérêt historique, cette excursion de deux jours nous a permis de voir un paysage nouveau qui souvent nous coupait le souffle par sa beauté rude. Voilà un circuit qui vaut la peine d'être entrepris si vous disposez d'une longue fin de semaine.

Cette excursion n'est pas la première organisée par le "Manitoba Historical Society. Il y a une excursion par année depuis 1967 permettant aux membres de visiter des sites historiques au Manitoba aussi bien qu'en dehors de la province. La prochaine tournée en 1972 suivra la route nord prise par un neveu de La Vérendrye.

Espérons que la Société Historique de St-Boniface suivra cet exemple et proposera bientôt des excursions semblables en français. Peut-être se rendre à Batoche?

NOMINATIONS BCN



M. Germain Perreault — M. René Leclerc

Le président de la Banque Canadienne Nationale, M. Louis Hébert, est heureux d'annoncer la nomination de M. Germain Perreault au poste de directeur général en chef, à la suite de l'accession de M. René Leclerc, jusqu'à maintenant vice-président et directeur général en chef, au poste de vice-président du Conseil d'administration de la Banque. M. Perreault était auparavant directeur général.

Enquête au Manitoba

Une enquête faite par le Gouvernement du Manitoba a solidement établi l'efficacité de l'enseignement de la conduite automobile dans les écoles secondaires et a fait ressortir l'importance de l'attitude du chauffeur.

Cette étude statistique s'est attachée à trois groupes de sujets: groupe (a), 257 élèves qui n'ont fait aucun effort pour s'inscrire aux cours de conduite automobile, groupe (b), 83 élèves qui ont voulu s'inscrire mais n'ont pu le faire; et groupe (c), 573 élèves qui ont suivi les cours de conduite. On a fait l'étude de leurs dossiers routiers pour une période de trois ans, de 1967 à 1970.

Les enquêteurs ont établi, dans chaque groupe, le pourcentage de ceux qui ont subi des condamnations, des accidents, des accidents accompagnés de condamnations, et des interventions du ministère des Transports, comme suit: groupe (a), 61.8%; groupe (b), 38.5%; groupe (c), ceux qui ont suivi les cours, 24.08%.

Etudiant les chiffres plus en détail, on constate que les personnes qui ont eu des condamnations constituent 54.8% du groupe (a); 28.9% du groupe (b) et 24.4% du groupe (c), c'est-à-dire de ceux qui ont suivi les cours. Les personnes ayant subi des accidents constituent 31.1% du groupe (a); 16.8% du groupe (b) et 12.3% du groupe (c).

Dans le cas des accidents accompagnés de condamnations, les pourcentages sont les suivants: groupe (a), 9.7%; groupe (b), 9.6%; et groupe (c), 4%. Les personnes ayant subi une intervention de la part du ministère des Transports constituent 11.6% du groupe (a); 8.4% du groupe (b) et 5.7% du groupe (c).

On a constaté une amélioration totale de 37% chez les élèves qui ont suivi les cours, relativement à ceux qui ont voulu le faire, mais n'ont pas pu. Les dossiers beaucoup moins chargés de ceux qui avaient voulu s'inscrire mais n'avaient pu le faire, comparativement aux dossiers de ceux qui n'avaient fait aucun effort pour s'inscrire, démontrent l'importance de l'attitude chez les chauffeurs.

La formation à la conduite automobile au secondaire continue à se développer.

A partir de septembre prochain, le ministère de l'Education de l'Alberta introduira l'enseignement de la conduite automobile dans les écoles secondaires. Les cours comprendront au moins 30 heures d'enseignement académique, 12 heures d'observation dans une voiture, et 8 heures de pratique au volant. Ils sont offerts à titre d'option et vaudront 2 crédits.

Le Conseil appuie fermement tous les efforts qui tendent à mettre les cours de conduite, à titre d'option, au programme de toutes les écoles secondaires du pays.

On s'intéresse de plus en plus à l'enseignement de la conduite automobile. C'est pourquoi le Conseil a cru opportun d'organiser des cours de formation de moniteurs-maîtres. Ils auront lieu à l'Université York de Toronto, du 28 juin au 2 juillet, sous la direction de M. Keith Wallace.

Ces cours font partie du programme de formation des moniteurs à la conduite automobile au secondaire que le Conseil administre. Le Bureau d'Assurance du Canada finance ce programme.

(Extrait de "La Prévention au Canada".)

Histoire du Télex

1933: En Allemagne, un fabricant d'appareils électriques expérimente un réseau de communication entre compagnies.

1935 : Etablissement du premier réseau de TELEX par les services des postes et télégraphes d'Allemagne.

1955 : Le réseau allemand compte 10,000 abonnés.

1956 : Un réseau de communication relie cinq villes du Canada: Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver et Ottawa. Cette liaison permet aux abonnés de ces villes de "parler" au reste du monde par l'entremise du Télex.

1957 : Le nombre des abonnés saute de 266 la première année à 883 desservis par 12 postes.

1958 : Les Etats-Unis se joignent au réseau de Télex alors que Western Union Telegraph Company établit à New York un poste régional du bureau de Montréal. A la fin de cette année, il y a 1,947 abonnés au Canada et 143,000 milles de lignes interurbaines.

1959 : Chicago, San Francisco et Los Angeles se joignent au réseau. Les réseaux de Télex du Canada, des E.-U. et du Mexique sont entièrement intégrés.

1961 : Etablissement du premier poste au nord du 60e parallèle, à Whitehorse, dans les territoires du Yukon.

1966 : 103 postes au Canada utilisent un million de milles de lignes interurbaines. 10,012 abonnés canadiens.

1971 : 21,000 abonnés du Télex au Canada. Computer Sciences Canada inaugure un service qui permet à tout abonné du Télex de relier son appareil à un ordinateur. C'est le premier événement de grande importance depuis l'avènement du Télex.

éditorial

"St-Boniface Distraction Ltée"

La chaste ville de St-Boniface, pour conserver son état privilégié, préfère ignorer certains éléments essentiels à l'épanouissement d'une culture. Le cinéma canadien n'atteint pas encore notre ville demeurée en extase depuis l'avènement du petit écran et maintenant abasourdie par les réseaux à câble déversant des vidanges américaines sur les tapis de nos salons. Les gens disent: "Y'a ben des shows su'l câble". Ces émissions nous présentent plus souvent qu'autrement une société qui n'est sûrement pas en tous points commune à la nôtre.

La prolifération (!) des salles de cinéma à St-Boniface a souvent été remarquée par les visiteurs. Le conseil de ville n'aurait jamais songé à ouvrir une salle, ou à épauler une entreprise; qui voudrait en ouvrir une? A l'heure actuelle les citoyens de notre ville qui, pour se distraire ou s'instruire désirent visionner un film, doivent se rendre "ailleurs". Aurait-on peur que les franco-manitobains tentent d'ajouter des films canadiens-français à la carte des menus? Serait-ce une autre politique subtile d'assimilation? Ou bien une manigance politico-religieuse pour préserver les bonnes moeurs? L'avortement clandestin du "rock festival" était-il son petit frère?

Le cinéma canadien-français, pour ne pas dire québécois, est encore jeune frimousse et comme l'adolescent, il passe par une certaine crise. Les phénomènes de la vie sont constants et les étapes doivent être franchies en ordre pour conserver l'équilibre. Du côté anglais, l'industrie du film se développe aussi, mais peut-être à un rythme plus lent.

Et que dire des jeunes qui s'intéressent déjà à l'art cinématographique? Forcément, ils devront s'exiler s'ils persistent ou bien leurs projets et ambitions s'étoufferont dans la coquille et ils penseront à autre chose. Combien d'élèves dans nos écoles s'initient à cet art? Et ça les mène à quoi, cet alléchant gâteau bien glacé? Nous préparons tout à fait gentiment l'exode de plusieurs de nos talents. Les culs-de-sac, indiqués ou non, mènent nulle part.

Le théâtre "Paris", brûlé dans les années '50, n'a jamais été remplacé, et pourtant cette salle présentait des films de choix. Depuis à peine deux ans, de l'autre côté de la rivière, le Cinéma 3, nous a montré des films de haut calibre. Effort très louable quoique peu de gens en profitent.

Pendant l'été, nous passons beaucoup plus de temps à l'extérieur qu'à la saison froide. Nos parcs, ils servent à quoi? Pourquoi ne pas avoir du cinéma en plein air, du moins les fins de semaine?

En sus de notre attitude, le cinéma canadien prend de l'essor. Si nous ne voulons pas mettre les doigts à la production, nous pourrions au moins lui ouvrir un marché à St-Boniface.

Arthur DUPUIS.

Nos lecteurs nous écrivent

En réponse à M. Marcel Lemieux

Monsieur,

Dès la lecture des premières lignes de votre lettre, j'ai eu une réaction instinctive : celle de la méfiance; et le contenu m'en a donné raison. Votre entrée en matière me semblait si mielleuse, que je me suis dit: trop poli pour être honnête. Néanmoins, je vais essayer brièvement de répondre à vos insinuations. Vous me reprochez mon français en sous-entendus et en railleries; je vous prierai donc de m'excuser, si justement j'emploie du français et pas du franglais. Eh oui, on en arrive à devoir s'excuser de parler français, donc pardon, si je ne parle pas une langue comme vous dites, que l'on doit comprendre principalement entre nous.

Tout d'abord je ne crois pas me respecter, mais je me respecte. Mon français n'est pas impeccable; c'est tout simplement du français acceptable; et sans style pour vous répondre. J'ai du respect et de la considération pour des gens respectables, dignes et convenables; des gens qui ont une certaine personnalité et qui marchent la tête haute, et bombe le torse quand on leur dit "PEA SOUP". BIEN PARLER C'EST SE RESPECTER, n'est pas un proverbe mais une MAXIME. Ne méprisez donc pas la langue française, dont les principales qualités sont: ORDRE, CLARTE et PRECISION. On pourrait même ajouter qu'elle est subtile et nuancée.

Ensuite, je n'ai jamais "ATTAQUE" CKSB, mais j'ai fait remarquer le franglais de certaines personnes de CKSB; et il ne faut pas prendre des vérités pour des insultes. Dans une de mes précédentes rubriques, je précise clairement qu'il n'est pas dans notre intention de porter préjudice à qui que ce soit, mais d'essayer par nos faibles moyens de débarrasser le français de ses impuretés. Tout à fait d'accord avec vous que CKSB est le représentant du Franco-Manitobain DIGNE DE CE TITRE. Mais, il y a un mais; le Franco-Manitobain ne se sent pas offensé, quand franchement dans son intérêt on lui fait une remarque, tandis que le "Franglo-Manitobain" s'offusque se croyant sorti de la cuisse de Jupiter, et tellement imbu de sa personne, qu'il se croit BEN SMART" lorsqu'il s'exprime en patois ou dialecte qu'il croit universel. Vous êtes libre de parler à votre façon. Qui donc vous en empêchera? Personne, même pas vos amis anglais, puisque cette loi honteuse qui interdisait le français sous toutes ses formes au MANITOBA, vous laissait libre de parler le franglais. Ce que le franglais n'est pas libre de dire, c'est qu'il parle le français.

Bien sûr, les Anglais ne sont pas des étrangers eux; ils ne croient pas que le CANADA soit une colonie FRANÇAISE... Et pour cause. Ils savent que c'est une colonie anglaise. Tout le prouve d'ailleurs; seuls les émigrants d'expression française sont des étrangers et ils ne sont pas nécessairement français. Partant de là, comment donc un émigrant, étranger parce que pas anglais, pourrait-il croire, faire croire et soutenir que le CANADA est une colonie FRANÇAISE, alors que pour obtenir la citoyenneté canadienne l'étranger doit prêter allégeance à la Reine d'Angleterre?

Quant à évangéliser, laissons cela aux religieux. Pour ce qui est de vous apprendre à vivre, je n'ai jamais eu cette prétention; ce dont vous avez besoin c'est du savoir-vivre. Vous voyez donc que l'étranger que je suis ne veut pas contrôler le pays. C'est chose faite depuis longtemps, donc ce n'est pas lui qui a mangé votre belle laine. Pour ce qui est de s'adapter à votre langue, c'est un bien grand mot que de donner le titre de langue à du franglais; la modestie ne vous étouffe pas. Savez-vous Monsieur, mais peut-être c'est trop profond pour vous, qu'une langue demande des siècles pour être formée. Or vous n'avez rien créé, rien formé, vous avez plagié. Ne péchez donc pas par suffisance; regardez les choses en face; soyez réaliste. Qui donc a pu dire que les Franco-Manitobains étaient des ignorants? Pas moi que je sache; mais peut-être des fils de la perfide ALBION. Je pourrais dire que les "Franglo-Manitobains" font preuve d'ignorance quand ils se refusent d'admettre qu'ils ne parlent pas français. Vous êtes un indigène, dites-vous, mais êtes-vous un aborigène ou autochtone? Analysez-vous et ne jetez pas la pierre. Erreur de se croire le principal: "c'est ben bon de s'montrer smart, de watcher le tchannel trois à la T.V. mais qu'osse ça donne on comprend pas s'qui disent; faudrait renforcer not français, mais même à ça là, quand y en a qu'adresse l'auditoire en français on n'comprend pas. Faudrait canceller le franglais passe qu'on va être couvert avec du coton à fromage" !

Elevez vos enfants dans cette voie "principale" vous aurez de bons résultats. La prochaine fois quand je jugerai nécessaire de faire remarquer des fautes de français, je m'adresserai en ces termes: "Monsieur le Franglais, je sais le grand honneur qui vous est dû : mes humbles excuses, mais je vous fais remarquer bien respectueusement qu'en français CANCELLER se dit ANNULER". Et l'honorable "franglo-manitobain" de me répondre "MANGE TA...!"

Monsieur Lemieux vous semblez confondre respect et HYPOCRISIE. Sincèrement, Monsieur, vous croyez que c'est pour moi-même que j'essaie de vous faire comprendre que vous devez apprendre le français. Croyez-vous que les écoles françaises soient créées pour les instituteurs? Croyez-vous aussi que les promoteurs du fait français travaillent dans leur propre intérêt? Allons, Monsieur, retombez sur terre. Ce que

suite à la page 16

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l 'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

C'était hier. . .

SEIZE ANS PASSÉS
Le 9juillet 1955

Powerview fête le centenaire de Notre-Dame du Laus. M. l'abbé Sylvio Caron, fondateur de la paroisse de Pine Falls, fit le sermon en français et l'abbé McDougall, en anglais. Lorsque le village de Vita, au sud-est du Manitoba, fut ravagé par une violente tornade, l'une des premières compagnies à lui venir en aide fut celle de Shea's Winnipeg Brewery Limited, la plus ancienne industrie de la province.

DOUZE ANS PASSÉS
Le 10 juillet 1959

Le maire de Winnipeg, M. Stephan Juba, favorise le projet d'un poste satellite de télévision française à Winnipeg. M. l'échevin St-Hilaire demande au conseil de ville qu'une affiche ("vitesse 15 milles à l'heure, terrain de jeu") soit placée sur la rue Despins vis-à-vis la piscine, vu le grand nombre d'enfants qui passent à cet endroit. La fête patronale des Canadiens-Français est célébrée avec éclat à La Broquerie.

HUIT ANS PASSÉS
Le 5 juillet 1963

M. Stewart McLean, ministre d'Education au Manitoba, a révélé qu'à partir de septembre prochain, l'enseignement du français sera organisé, pour la première année scolaire, pour les enfants de langue maternelle française. La caisse populaire de St-Boniface a atteint en 25 ans son premier million.

QUATRE ANS PASSÉS
le 6 juillet 1967

Même les hommes politiques aiment parfois oublier les tracas quotidiens: M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, assista au pique-nique du centenaire à St-Adolphe. Ordination et première messe du P. Marcel Forest, à St-Malo. M. l'abbé Adélard Couture, curé de Ste-Agathe, fut l'orateur invité lors de l'assemblée annuelle de la Coopérative de Consommation de St-Léon qui fête cette année son 25e anniversaire de fondation.



M. Jean Allard, à gauche, auxiliaire législatif du premier ministre Schreyer et député du comté de Rupertsland, converse, à Dakar, en Afrique, avec des fonctionnaires qui assistèrent à la conférence des ministres de langue française de la Jeunesse et des Sports, M. Allard, qui représentait le Manitoba au sein de la délegation canadienne, est photographié ci-dessus lors d'une réception donnée sur les terrains de l'ambassade canadienne, à Dakar, avec le secrétaire de la conférence, M. Gérard Chenet, et Mme Chenet. Le délégué, qui tourne le dos à la caméra, est un représentant du Mali. La conférence, qui eut lieu du 14 au 17 juin, a attiré des délégués de toutes les régions de langue française d'Afrique aussi bien que de France et du Canada.

□ Conseil de ville

Les citoyens du quartier no 3 de St-Boniface s'inquiètent!

De l'avis d'un citoyen très intéressé aux affaires et au bien-être de la ville et de ses citoyens, le quartier no 3 de Saint-Boniface serait un quartier mort et oublié... on y entend bien des promesses, mais peu est accompli. On néglige rues et ruelles, il y a discrémination dans la façon dont on distribue les contraventions aux automobilistes, les boueurs démolissent les poubelles d'une façon alarmante, alors qu'on pourrait doter les camions de pare-chocs en caoutchouc ou autre dispositif protecteur. Il est apparent depuis quelques jours qu'on s'est réveillé dans le quartier no 3. "Il n'y a qu'à voir ce qu'on a fait à l'angle Dollard et Traverse, aux abords d'un magasin. Le citoyen en question demandait depuis longtemps que ce coin soit nettoyé, et qu'on y répande de la pierre concassée, puisqu'il est impossible d'y faire pousser l'herbe. Non seulement on s'est rendu à ses désirs, mais on y est allé avec "couleur"! la substance qu'on y a répandue est du plus beau jaune, et... ça colle aux semelles, et on traîne cette "poudre" orangée sur le trottoir, à l'intérieur du magasin et dans la voiture... quel gâchis, surtout lorsqu'il pleut! Quant aux autres plaintes déposées lundi dernier au Conseil, nous n'avons pour le moment aucun moyen de vérifier si la ville y a vu, nous le saurons sans doute prochainement.

Y a-t-il toujours une odeur nauséabonde près de la cour de triage Symington? Voilà une autre question importante à laquelle nous n'avons pas de réponse.

L'amendement au règlement de stationnement touchant les rues avoisinantes de l'hôpital Taché n'est que temporaire, et dès que la construction du nouveau centre hospitalier sera terminée, le stationnement reviendra à l'état normal; les citoyens du quartier ne doivent donc pas s'inquiéter.

Le Maire dit avoir reçu plusieurs plaintes de familles au sujet du prix de l'abonnement familial aux piscines publiques; cette année, le prix de cet abonnement est de $8. par famille.

B.P.D.

Mise en application du Bill 113

PROGRAMME "A"

OBJECTIFS

1) Donner à l'élève une connaissance du français qui lui permettra de penser dans cette langue, c'est-à-dire d'exprimer sa pensée, ses sentiments et ses désirs d'une façon spontanée.

2) Permettre à l'élève de posséder une connaissance approfondie du français pour vivre pleinement sa vie de canadien et pour participer à la vie culturelle des canadiens de culture française de son pays et des membres de la communauté francophone du monde.

3) Promouvoir le bilinguisme en conservant au programme des études un bon cours d'anglais et en inculquant chez les élèves des attitudes de compréhension et de coopération vis-à-vis du groupe ethnique anglophone du milieu immédiat, de la province et du pays tout entier.

4) Permettre aux élèves anglophones qui le désirent de suivre ce programme dès la maternelle ou la première (1ère) année afin de devenir complètement fonctionnel dans les deux langues officielles.

5) Etablir un milieu culturel français

PROGRAMMATION

a) La Maternelle et la 1ère année seraient enseignées entièrement en français.

b) Le cours de "Language Arts" (anglais), approximativement une heure par jour, serait enseigné à partir de la 2e année.

c) Le cours de sciences serait enseigné en français de la 1ère à la 3e année dès septembre 1971, en se servant de la série "Apprentissage à la pensée scientifique -APS".

d) Le cours de mathématiques serait enseigné en français à tous les niveaux, en se servant comme manuel de base "Les éléments de Mathématiques modernes-Addison-Wesley" au niveau élémentaire et "Mathématiques modernes-Addison-Wesley" au niveau secondaire.

e) Le cours d'Hygiène serait enseigné en français au niveau élémentaire, en se servant de la série "Collection Santé et Sécurité" de Lidec.

f) Les cours de musique, d'éducation physique et de dessin (art) seraient enseignés en français en se servant des programmes d'étude tels que préparés.

g) Les cours de français et de sciences sociales demeureraient les mêmes, sauf qu'on dévouerait plus de temps à l'enseignement de cours de français au niveau élémentaire.

h) Il existe à l'heure actuelle une traduction française des manuels anglais dont nous nous servons en sciences au niveau secondaire tel que "I.P.S."-"P.S.S.C."-"B.S.C.S.", et "Chem. Study". Ces manuels français pourraient être utilisés.

i) Les cours de métiers et d'arts ménagers ne seraient peut-être pas offerts en français en septembre 1971.

PROGRAMME "B"

OBJECTIFS

1) Développer chez l'étudiant la compréhension du français parlé.

2) Permettre à l'étudiant de communiquer oralement en français.

3) Développer la capacité de lire en français.

4) Exposer l'élève à une appréciation de la culture et de la littérature française.

5) Développer la capacité d'écrire en français.

6) Donner une meilleure compréhension du fait français dans son environnement, sa province, le pays et le monde entier.

PROGRAMMATION

a) Les cours de "Language Arts" (anglais), sciences, mathématiques, métiers et arts ménagers seraient enseignés en anglais, comme c'est le cas actuellement.

b) Les cours de français et de sciences sociales demeureraient les mêmes, sauf qu'on pourrait accorder plus de temps à l'enseignement du cours de français au niveau élémentaire en diminuant le temps alloué au "Language Arts" (anglais).

c) Le cours d'hygiène au niveau élémentaire serait enseigné en français en se servant de la série "Collection Santé et Sécurité" de Lidec.

d) Les cours de musique, éducation physique, et art seraient enseignés en français en se servant des programmes d'études tels que préparés.

e) La maternelle serait enseignée totalement en français.

PROGRAMME "C"

OBJECTIFS

Développer chez l'étudiant un bilinguisme réceptif qui lui permettrait de:

a) comprendre le français fondamental;

b) communiquer oralement d'une façon limitée;

c) avoir une capacité limitée d'écrire en français;

Suite à la page 16

□ Division scolaire No 4

Contrat collectif moins coûteux

A la dernière réunion de négociations tenue mardi le 22 juin, l'Association des Instituteurs de St-Boniface a accepté une révision majeure en ce qui concerne son contrat collectif de travail. Cette révision réduit sensiblement la somme d'argent que la Commission Scolaire de St-Boniface aurait dû prélever si le contrat collectif antérieur était demeuré en vigueur, de dire M. Bill Sawka, président de l'Association des Instituteurs de la Division Scolaire de St-Boniface. Selon M. Sawka, les économies réalisées sont attribuables au fait qu'approximativement cent instituteurs présentement à l'emploi de la division scolaire ont accepté une augmentation annuelle très minime d'à peu près $100 (cent dollars) de plus que ce qu'ils auraient reçus si les négociations n'avaient pas été entamées. D'après M. Sawka, cette économie se chiffre à environ $30,000 (trente mille dollars) pour le terme suivant.

Deuxièmement, M. Sawka a dit que dorénavant les instituteurs embauchés par la division scolaire de St-Boniface ne pourront plus atteindre leur salaire maximum dans deux ans et demi comme c'était le cas avec l'ancien contrat collectif en vigueur en 1970. Par exemple, un instituteur Classe I devra maintenant attendre cinq ans pour parvenir à son salaire maximum, et un instituteur Classe 5 devra attendre neuf ans pour atteindre son salaire maximum. Le résultat de tout ceci démontre que les contibuables réaliseront des économies extraordinaires si on projette le tout sur une période de cinq ans, de dire M. Sawka. Encore à titre d'exemple sur une période de cinq ans un instituteur sans expérience Classe I qui aurait été embauché à St-Boniface aurait reçu $30,240 sous l'ancien contrat collectif de 1970, tandis qui maintenant il ne recevra que $28,030; un instituteur Classe 4 aurait reçu $54,721 au lieu de $44,572 sous le nouveau contrat. M. Sawka ajouta qu'il est d'avis que les instituteurs de St-Boniface ont fait un pas géant pour contrôler le coût de l'éducation à St-Boniface; selon lui, les instituteurs de cette ville devraient recevoir beaucoup de crédit pour avoir aidé la Commission Scolaire de St-Boniface à se sortir d'une situation difficile.

Panier pour pique-niques à l'improviste



Que diriez-vous d'un bon vieux pique-nique à la façon moderne de notre décade '70? Plaisant et facile pour maman! Il en sera ainsi si vous avez à la portée de la main un approvisionnement de plats en plastique, à jeter après l'usage, si pratiques pour le panier à pique-niques. Le temps des assiettes et des tasses en papier, détrempées et affaissées est fini.

Aujourd'hui les aides "Hostess, assiettes, tasses et coutellerie en plastique sont disponibles et de belles couleurs décoratives – avocat, or et mandarine. Vous pouvez les acheter au petit magasin du coin ou dans les grands magasins à chaîne. Les deux différentes grandeurs d'assiettes se vendent en paquets de six; les tasses en empilages de 5, 25 ou 50 et la coutellerie dans les mêmes couleurs que les tasses et assiettes, est emballée dans des sacs contenant 6 services chacun.

Préparez les paniers ou les boîtes d'avance avec des approvisionnements d'assiettes, tasses et coutellerie en plastique, serviettes de papier, ouvre-boîtes, sel et poivre, et presque tout est prêt à la moindre indication d'un pique-nique. N'oubliez pas la nappe en papier ou une grande serviette de plage pour couvrir la grosse pierre plate ou même le dessus de la boîte de votre auto qui serviront de table. Une fois les ustensiles et serviettes de table en place, vous êtes prêts pour le pique-nique.

Pour le pique-nique à l'improviste, placez tout ce dont vous avez besoin pour les sandwiches et salades dans une manne ou un panier et préparez le reste sur les lieux.

Si vous n'avez pas l'approvisionnement en main, arrêtez tout simplement au supermarché chemin faisant vers votre endroit favori en campagne. Remplissez un sac à main de charcuterie, fromages, petits pains, salades aux patates, fruits et breuvages. Si vous n'avez pas les aides en plastique "Hostess", coutellerie, assiettes et tasses, vous pouvez également vous les procurer chemin faisant. N'y a-t-il rien de plus facile?

Pour un piquo-nique vraiment amusant, faites les choses de façon très simple – la préparation, l'emballage et la transportation. Dans un panier, placez l'équipement nécessaire; dans un autre la nourriture.

Enveloppez les ustensiles pour chaque service dans une serviette de papier et attachez avec un petit bout de fil métallique ou une corde. Vous n'aurez pas ainsi à séparer la coutellerie une fois sur les lieux.

Un linge humide et des essuie-mains en papier sont toujours utiles pour l'essuyage et le nettoyage des breuvages répandus qui sont inévitables.

Le grand sac à ordures en plastique est aussi une grande nécessité pour ramasser les déchets après le pique-nique. Fermez-le bien et placez-le dans la boîte à ordures la plus proche.

Si vous êtes en vacances dans un motel, hôtel ou en villégiature, procurez-vous des paquets d'assiettes en plastique, tasses et coutellerie, juste au cas ou vous décidiez de déguster les spécialités de la région dans votre chambre ou même pour un petit pique-nique spontané.

Pour faire renaître un peu de l'atmosphère du bon vieux temps, préparez quelques petits mets favoris de la famille d'avance, puis dégustez dans l'air frais de la campagne. De beaux endroits et des rochers baignés de soleil le long de la plage vous attendent. Pour le pique-nique plus classique, c'est le croustillant poulet frit, les oeufs marinés, légumes crus et les petits pains beurrés qu'il vous faut. Une bouteille de vin, café chaud dans une bouteille thermos complètent le tout. Les fromages et fruits, biscuits et petits gâteaux à la gelée sont toujours en grande demande et pour les enfants, nous suggérons les "Crispy Pops" – des boules sucrées et croustillantes, moulées dans des tasses en plastique; des cuillères servant de manches. Enveloppez-les et placez dans le panier avec les autres délices.

"CRISPY POPS" POUR LES PIQUE-NIQUES

- 6 verres en plastique "Hostess" – bien graisser l'intérieur de chaque verre.
- 6 cuillères en plastique
- 4 tasses de céréales, rice krispies, cheerios, etc.
- 1/2 tasse d'arachides émiettées
- 1/2 tasse de noix de coco hachée
- 4 tasses de petites guimauves
- 4 cuillerées à table de beurre
- 1 paquet de 6 oz de chocolat en miettes.

En vous servant d'un grand plat, mélangez les céréales arachides et les noix de coco. Faites fondre le beurre au bain-marie. Ajoutez les guimauves et brassez jusqu'à ce que le tout soit fondu. Videz le mélange de guimauves sur les céréales. Mélangez jusqu'à ce que les céréales soient complètement recouvertes. Versez dans les verres en plastique, puis enfoncez une cuillère en plastique dans le mélange et pressez le avec vos doigts autour de la cuillère pour la solidifier. Faites fondre le chocolat au bain-marie, puis versez autour du mélange de céréales. Faites refroidir. Une fois sur les lieux du pique-nique, enlevez la tasse en plastique et les enfants tiennent les bonbons par le manche de la cuillère et les mangent comme des sucettes. La recette donne 6 portions.

Les loisirs : agréable fontaine de Jouvence

Avec la période estivale, les gens connaissent, en général, des heures de loisirs plus abondantes.

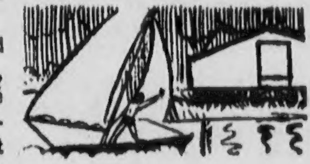
Les écoles ont fermé leurs portes et, pour les jeunes, c'est le temps des vacances. Pour les adultes au travail il y a également la période annuelle du congé estival.

En outre, dans un grand nombre d'établissements, l'horaire de l'été est agencé de façon à terminer le travail plus tôt l'après-midi, et à permettre aux employés de profiter de plus longues heures dans la soirée.

Après un long et rude hiver comme celui que tous ont connu, il n'y a pas si longtemps, il est impérieux que tous sachent bénéficier de leurs heures de loisirs de l'été pour refaire le plein de leurs énergies, se remettre en excellente forme, s'épanouir physiquement et mentalement. Même par grandes chaleurs, il faut savoir se détendre, se garder en santé et en action.

L'important, surtout, c'est d'apprendre à vivre dans le plein air, sous le soleil et dans le vent. C'est de se décider à se dérouiller les muscles, à s'adonner aux exercices physiques dans les sports ou des travaux extérieurs, de jardinage et autres.

L'un des exercices les plus salutaires que l'on oublie trop, c'est la marche. Il faut profiter de l'été pour la pratiquer: dans les parcs, dans les champs, dans la forêt, même le soir, dans les rues de son patelin.



Pour les jeunes et les moins jeunes, l'été suscite une agréable variété dans les activités de loisirs. Les sports sont plus nombreux et faciles d'accès à un plus grand nombre, même pour les femmes et les jeunes filles. Il faut se faire une joie de pratiquer au moins un sport de son choix durant la belle saison!

D'ailleurs, les possibilités sont de plus en plus abondantes. Les municipalités, par leur service de Récréation, offrent aujourd'hui aux citoyens de tous âges des aménagements assurant la pratique de différents sports. Pour les enfants, certes, il y a les terrains de jeux, avec moniteurs et monitrices. Pour les plus âgés, il y a les terrains de sports, les piscines et autres équipements. Il faut savoir les utiliser abondamment!

Les citoyens se doivent d'en tirer profit, car ces aménagements leur appartiennent; ils les ont payés de leurs taxes! Il en est de même des parcs municipaux; ils devraient les envahir avec joie, dans leurs heures de loisirs, et y prendre leurs ébats avec leurs enfants, avec leur famille.

Les heures libres de l'été sont encore le temps tout indiqué pour se livrer au bricolage, au jardinage, à la culture des fleurs, aux travaux manuels.



Pour ceux et celles qui se sentent d'autres talents, c'est aussi une heureuse période pour s'adonner à la peinture (sur la plage, en forêt, en plein air), pour accroître leur bagage culturel en lisant, en assistant à des concerts ou des spectacles, en visitant des expositions ou des lieux historiques. Encore là, les possibilités sont multiples.

De fait, en été, c'est le temps de découvrir son patelin, son "petit pays". Combien de gens ignorent leur village, leur ville, leur région, même leur province!

Les loisirs de l'été peuvent devenir pour tous une agréable fontaine de Jouvence, une source de joie et d'épanouissement, mais à la condition d'être sainement employés, de n'être pas gaspillés et de servir toutes les valeurs de l'homme, même en ses temps libres!

Dollard Morin

Rond de sable

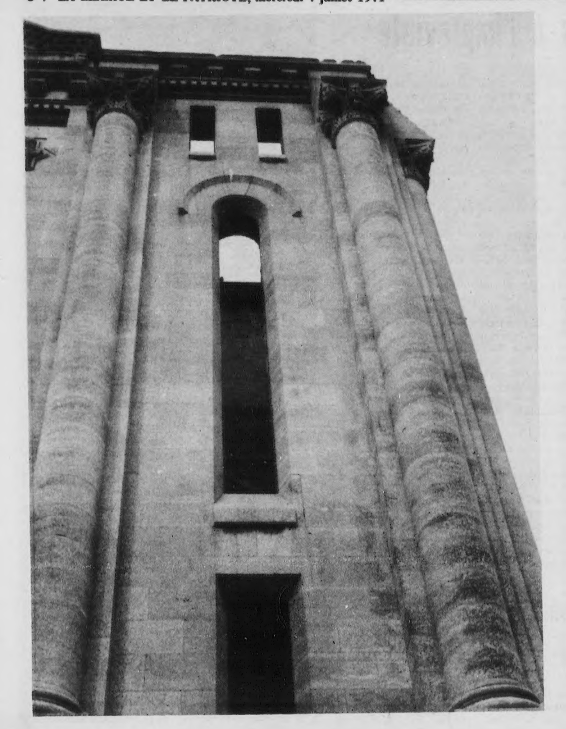
Dans votre cour arrière, il y a de la belle pelouse verte. Mais, Pierrot ne peut en faire des châteaux ou des gâteaux. Et les enfants aiment tellement à en faire avec du sable. Donnez-lui en la chance. Par exemple, en utilisant un vieux pneu dont vous emplirez le centre avec du sable ou de la terre. Ce sera son coin rond à lui. Peinturez-le d'une couleur vive. Cela animera votre pelouse d'une tache colorée. Quant au sable ou à la terre, l'un ou l'autre vous coûtera quelques sous.

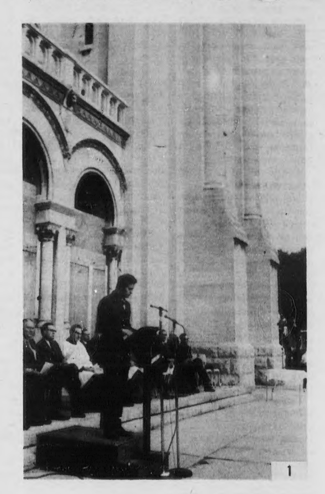
9156
SIZES
2-6

Prix 75 ¢.

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dpt.
La Liberté et le Patriote,
60 Front St.West, Toronto,
(non à Winnipeg).
Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

PHOTOS SOUVENIRS

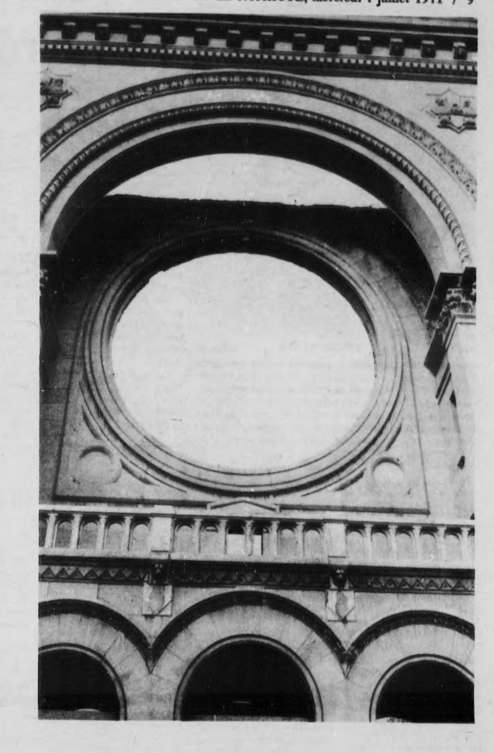


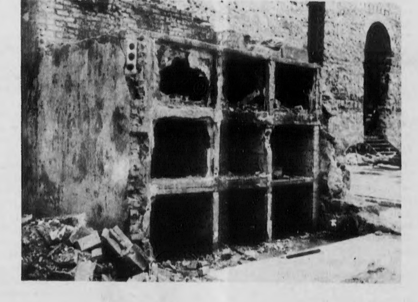


1



2









L'inauguration des travaux de construction pour la nouvelle cathédrale avait lieu le mercredi 30 juin '71.

Rappelons que déjà trois années se sont écoulées depuis l'incendie du 22 juillet 1968, incendie qui a surpris les gens et qui les a aussi peinés.

Photo 1 - M. Denis Lussier, de la firme Gaboury, Lussier, Sigurdson.

Photo 2 - Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface.

Photo 3 - M. J. Laurie, de la compagnie Bird Construction.

Photo 4 - M. Ron Philipps, de Bird Construction, soulevant la pelletée de terre traditionnelle.

Photo 5 - Mgr Maurice Baudoux.







3



4



5



NOUVEAU SERVICE D'ORDINATEUR Computer Sciences Canada inaugure la première liaison universelle Télex-à-ordinateur. Céline Bernier (à gauche) semble sceptique tandis que l'événement ne semble pas surprendre Mary Maciukas. Le nouveau service permettra à environ 8,000 petites entreprises canadiennes de relier leur appareil de Télex ordinaire au réseau d'ordinateurs de Computer Sciences Canada. Le Télex compte 21,000 abonnés au Canada.

LA BROQUERIE

Soirée des Finissants

Le samedi 26 juin dernier avait lieu une soirée en l'honneur de 11 finissants. Elle débuta par une messe célébrée par l'abbé Juneau à l'intention des finissants.

Tous, parents, amis professeurs et finissants se dirigèrent ensuite vers l'école secondaire où un goûter les attendait. Il y eut ensuite un court commentaire sur chacun des finissants et la soirée se termina par une danse.

Les finissants de 12e année sont : Diane Verrier, Michelle Wenden, Gisèle Labossière, Paulette Gérardy, Thérèse Turenne et Fernand Boily.

11e année O.E.C.: Anne-Marie Adams, Yvette Parisien, Lorraine Vien, Edouard Brémaud et Gérald Lépine. Denis Bourrier et Marcel Chartier ne purent s'unir au groupe.

Gisèle Labossière se mérita le prix d'honneur pour les meilleures notes de l'année.

CONDOLÉANCES

Les paroissiens offrent leurs sincères condoléances à Mme Noé Normandeau à l'occasion du décès de sa mère, Mme Laurin, ainsi qu'à Mme A. Fréchette qui vient de perdre son père, M. Fredette

REMERCIEMENTS

TESSIER (Marguerite) – La famille Tessier remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon à l'occasion du décès de Mme Marguerite Tessier. Un merci spécial à Mme Jacqueline Roy pour la direction de la chorale, ainsi qu'aux Dames Auxiliaires qui ont servi le goûter.

Paroisse du SACRE COEUR

Pèlerinage

Le pèlerinage des Dames de Ste-Anne de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg aura lieu le 21 juillet. Le départ se fera de l'église du Sacré-Coeur à 9 h a.m. pour Ste-Anne-des-Chênes. Le retour aura lieu à 3 h p.m.

Toutes les personnes intéressées doivent appeler Mme O. Forcier: 775-1506, ou Mme A. Roy: WH2-9587. Les billets sont de $1.25 chacun pour les adultes et de .75 cents pour les enfants.

25e anniversaire

Le 25 juin dernier au club Traverse, a eu lieu une soirée à l'occasion du 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme T. Martin. Ces derniers désirent remercier leurs enfants et amis pour la belle réception qui leur a été offerte. Merci à Mme Gérard Couture, notre fille, pour son discours à cette occasion ainsi qu'un spécial merci à Mme Marie Boulet mère de M. T. Martin, du Foyer de Notre-Dame-de Lourdes, ainsi qu'à Mmes Augustine Coble et Laura Bourassa de Radville, Sask.

Grand merci à tous pour les jolis cadeaux.

À St-Norbert

Fin d'une année scolaire

La collation des diplômes pour les finissants de l'année scolaire 1970-1971 avait lieu à l'Institut Collégial de St-Norbert, le samedi 26 juin dernier.

Ces élèves viennent de St-Norbert, La Salle, St-Adolphe, Ste-Agathe et St-Vital. Les étudiants de ce dernier endroit sont des francophones qui désirent poursuivre leurs études en suivant un cours de français.

Après une brève cérémonie à l'église, les gens se rendaient à l'Institut Collégial où M. René Deleurme, directeur de l'école, et le P. Jean-Paul Isabelle, O.M.I., orienteur, présentèrent les parchemins aux finissants.

Mlle Cécile Simard reçut la médaille d'or, tandis Mlle Colombe Ricard obtenait le prix d'application, et M. Jean Cormier le prix de bonne conduite. Les autres finissants sont: Jeannette Aubin, Thérèse Bédard, Yvette Burnuy, Denis McKernan, Raymond Arnal, Donald Barker, Ronald Bélisle, James Bennett, Marc Bérard, Rudy Bergman, Roger Bernadin, Eléonor Berthelette, Monique Bibeau, Gisèle Bilodeau, Lise Boissonneault, Debbie Borowski, Roland Bouchard, Bernard Brodeur, Micheline Brodeur, Philippe Chaput, Wilmar Chopyk, Réal Cinq-Mars, Richelle Desrosiers, Robert DeVos, Jim Dittberner, Camille Dupuis, Diane Flood, Elaine Garand, Gérard Girardin, Linda Godin, Andrew Guccione, Doris Guillou, Barbara Hill, Shirley Hruska, Colette Joyal, Debbie Jutras, Richard Kenny, Maurice Labelle, Denis Lagacé, Paul Lagassé, Paul-Emile Lagassé, Céleste Lajeunesse, Annette Lapointe, Gisèle Lapointe, Jeannine Lapointe, Cécile Legault, Ernest Lemoine, Hans Lodewyks, Jacinthe Marion, Larry Mudry, Brian Murphy, June Niziol, Marc Ouimet, Gilles Paquin, Denise Parker, Marcel Perreault, Michel Roy, Colette Sherwood, Debbie Snead, Valérie St-Godard, Raymond Vouriot, Raymonde Vouriot et Henry Wiens.

Le porte parole de la division scolaire de la Rivière-Seine, M. Fernand Paquin, a offert les voeux d'usage et en profita pour souligner le dévouement du directeur de l'école, M. René Deleurme.

Les discours d'adieu furent rendus par Mlle Denise Parker et M. Marc Ouimet. Plusieurs chants ont été exécutés par la chorale. Une réception suivit à l'école élémentaire.

Les festivités se sont terminées par une danse et les finissants se sont ensuite rendus à bord du bateau de plaisance "River Rouge".

STE-AGATHE

Malades

Après quelques jours passés à la maison, M. Arthur Peloquin a dû retourner à l'hôpital Victoria le samedi 26 juin.

M. Auguste Brémault est patient à l'hôpital Ste-Anne.

M. Adolphe St-Onge a fait un séjour à l'hôpital mais est de retour à son foyer.

Mme Camille Courcelles a passé quelques jours à l'hôpital de Morris.

HARRIS-LEMOINE

Le 26 juin, en l'église de Ste-Agathe, avait lieu le mariage de Mlle Lucette Lemoine à M. Ronald Harris.

Shower

Le dimanche après-midi 27 juin avait lieu au Centre culturel, un shower en l'honneur de Mlle Denise Girouard à l'occasion de son prochain mariage. Quelque 70 dames étaient présentes.

L'héroïne de la fête exprima sa gratitude d'une façon très appropriée. Un excellent goûter termina la soirée.

Noces d'argent

Le 26 juin, M. l'abbé Paul Deschênes célébra une messe aux intentions de M. et Mme Léon Dorge à l'occasion de leurs 25 ans de vie conjugale. Les soeurs de Mme Dorge avaient décoré l'église et la salle du Centre Culturel pour la circonstance.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les nombreux invités se réunissaient au Centre Culturel pour une joyeuse et entraînante soirée. M. et Mme Léon Dorge se souviendront longtemps des marques d'amitié témoignées en cette heureuse occasion.

Décès

Mme Marguerite GAUDREAU

A Regina, le vendredi 18 juin 1971, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Marguerite Gaudreau, épouse de M. Adélard Gaudreau demeurant à Gravelbourg. Les funérailles eurent lieu le mardi 22 juin en l'église Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg, et l'inhumation se fit dans le cimetière de Gravelbourg. La maison Claude Piché était en charge des funérailles. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil un fils, Daniel. Les porteurs aux funérailles étaient MM. Raoul Nadeau, Roland Deschênes, Denis et Marcel Boire, M. Cyr et Earl Strauss.

Bébé Marc-R. REY

A l'hôpital général St-Boniface, le 29 juin, est décédé Marc-Robert Rey, fils de M. et Mme Robert Rey, du 1001, Autumnwood Drive, au Parc Windsor. Des prières spéciales, dirigées par l'abbé Laurencelle, furent récitées au cimetière de St-Boniface où eut lieu l'inhumation. La chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, était en charge des arrangements.

M. Eugène ST-PIERRE

A l'hôpital de Jacksonville, en Floride, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Eugène St-Pierre autrefois du Manitoba. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Mmes Onstott (Amanda) et Lagesse (Jeannette); un fils Raphaël; 10 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants; trois frères, Arthur, de St-Georges, Man., Jules, de Montréal, et Henri, de Québec; six soeurs, Soeur Amanda St-Pierre, sgm, de l'hôpital Taché, et Soeur Marie, de la Maison Provinciale des Soeurs Grises, Mmes Marie-Louis Pepin, du Vermont, Rose Baril, de St-Adolphe, Man., Arthur Chrétien (Thérèse), de Gaspé, Qué., et Camilla.

M. François-M. PAGEOT

A sa résidence, au 1548, av. Regent, Transcona ouest, le 26 juin, est décédé M. François-Marie Pageot, à l'âge de 77 ans. Le service funèbre fut célébré par l'abbé B. Bélanger en la Chapelle Funéraire Philip Coutu, le mardi 29 juin. L'inhumation se fit au cimetière Holy Sepulchre de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Madeleine; trois fils, François, de St-Boniface, Louis et Jacques, de Nantes, France; une fille, Mme E. Mueller (Madeleine), de Transcona; sept petits-enfants et une arrière-petite-fille; un frère Alphonse, de Rennes, France; et deux soeurs, Mme Léontine Grégoire, de St-Sébastien, France, et Mme Marie Carre, de Nantes, France.

À CBWFT Émissions spéciales et changements

SAMEDI 10 JUILLET

2 heures
*Les animaux chez eux.
8 heures
Billet de faveur. "Des filles pour l'armée". Pendant l'occupation italienne en Grèce, un jeune lieutenant reçoit la mission de convoyer une douzaine de "prostituées" pour ravitailler diverses compagnies cantonnées à travers le pays. (Italie '64).
11 heures 30.
*Cinéma. "Le crime de David Levinstein". Drame psychologique. Témoin du meurtre de ses parents par les nazis, de la déportation de ses parents adoptifs et détenu de longues années dans un camp de concentration, Davis Levinstein ne parvient pas à oublier les injustices dont il fut la victime. (France 1968).

DIMANCHE 11 JUILLET

4 heures 30
*Les As des quilles
5 heures 30
*Le monde en liberté
6 heures 30
Ca s'annonce bien
6 heures 35
*Invitation au loisir
8 heures 30
*Les Beaux Dimanches. Documentaire en couleur qui montre tout ce qui constitue notre monde, que l'oeil nu ne peut voir mais que les diverses recherches scientifiques permettent maintenant à l'homme de découvrir.
9 heures 30
*Les Beaux Dimanches. "Ballet High". Happening qui marie le ballet et la musique "rock".
11 heures 30
Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui. "Les carabiniers". Fable satirique. Deux illettrés reçoivent l'ordre de mobilisation. Ils découvrent, d'abord horrifiés et ensuite blasés, ce qu'est la guerre. (France 1962).

LUNDI 12 JUILLET

2 heures
Le Francophonissime
3 heures
*Réseau soleil. Emission féminine.
9 heures 30
*Arsène Lupin.
11 heures 30
*Cinéma "Bonsoir Paris, Bonjour l'amour". Comédie sentimentale. Un pianiste arrive à Paris où il veut obtenir une bourse pour poursuivre ses études. Il est à peine descendu du train qu'il entre en contact avec une ballérine et son frère musicien. (France 1956).

MARDI 13 JUILLET

2 heures
*Les Soviétiques.
3 heures
*Réseau soleil.
9 heures 30
Portrait d'une personnalité
10 heures
Prenez le volant
11 heures 30
*Ciné Club. "Calcutta" Un documentaire qui nous donne divers aperçus sur Calcutta aujourd'hui. (France 1969).

MERCREDI 14 JUILLET

3 heures
*Réseau soleil
6 heures 30
La vie qui bat
7 heures
Téléjournal
7 heures 13
A propos
7 heures 30
Le Grand Nord
8 heures
*Cinéma "FBI Opération vipère jaune". Drame policier. Adolescent, Van Dongen fut le témoin de l'assassinat de son père par la pègre. Quinze ans plus tard, devenu agent du FBI, il a enfin la chance de venger cette mort. (Italie-Allemand 1966).
11 heures 30
Cinéma Canadien "Manette" Drame psychologique. L'histoire d'une jeune fille qui souffre d'un déséquilibre psycho-sexuel. ('65)

JEUDI 15 JUILLET

3 heures
*Réseau Soleil
*4 heures 30
*Le Pirate Maboule
7 heures 30
*Soccer. "Toronto à Montréal".
9 heures 30
L'homme et ses inventions.
11 heures 30
Cinéma "La fille aux yeux d'or". Drame psychologique. Henri, photographe de mode et Eléonore, sa collaboratrice, se sont aimés autrefois. Toujours très attachée à son ancien amant et désireuse de le garder, Eléonore l'amuse avec une jeune fille qu'il trouve différente des autres. Il en est vite épris. (France 1961).

VENDREDI 16 JUILLET

3 heures
*Réseau soleil
11 heures 30
*Cinéma "La guerre de Troie" Film d'aventures. Dix années de guerre déjà entre les Grecs et les Troyens. Et la lutte se poursuit jusqu'au jour où les Grecs imaginent de faire pénétrer dans Troie un cheval de bois dans lequel plusieurs guerriers sont cachés. (Franco-italien 1961).

CBWFT

HORAIRE DE BASE
(Été 1971)

SAMEDI

1.30 Education au grand air.
2.00 *La vie qui bat.
2.30 Pépinot.
3.00 *Tour de terre.
3.30 *Fanfreluche.
4.00 *Lassie.
4.30 Rue de L'Anse.
5.00 100 millions de jeunes.
5.30 *Rinaldo Rinaldini.
6.00 Mon pays et le sien.
6.30 Revue de la semaine.
6.35 *Atome et galaxies.
7.00 *Tarzan.
8.00 *Les grands films.
10.00 Le monde la caricature, avec Normand Hudon.
10.30 Des jours et des hommes.
11.00 Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11.30 Politique fédérale.
11.35 Cinéma.

DIMANCHE

1.30 Les visages de l'Eglise.
2.30 *Univers des sports.
4.00 *Les As des quilles.
5.00 Documentaire canadien.
6.00 5 D.
6.30 *Invitation au loisir.
7.00 *Quelle Famille.
7.30 *Zoom en liberté.
8.30 *Les Beaux Dimanches.
10.30 Le professeur Guillemin.
11.00 Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11.30 *Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui.

LUNDI

2.00 *Les animaux chez eux.
2.30 *Pensez vite.
3.00 Femme d'aujourd'hui.
4.00 *Ulysse et Oscar.
4.30 *Woody le Pic.
5.00 *Perdus dans l'espace.
6.00 *Taxi dans les nuages.
6.30 Dossiers.
7.00 Téléjournal et sport.
7.13 A propos.
7.30 *Sol et gobelet.
8.00 *Ma Sorcière bien-aimée.
8.30 *Les 3 As.
9.00 *Prise 1. Variétés.
9.30 *Les Espions.
10.30 *Son et image.
11.00 Téléjournal National et sport.
11.30 Cinéma.

MARDI

2.00 *Le Monde en liberté.
2.30 *Les 3 As.
3.00 Femme d'aujourd'hui.
4.00 *Ulysse et Oscar.
4.30 *Grujot et Délicat.
5.00 *Daniel Boone.
6.00 *Les Lois de la brousse.
6.30 Format 30.
7.00 Téléjournal et sport.
7.13 A propos.
7.30 La Dynastie des Forsyte.
8.30 Avec André Guy.
9.00 *Moi et l'Autre.
9.30 Le Grand Nord.
10.00 *L'homme et ses inventions.
10.30 *Atome et Galaxies.
11.00 Téléjournal et sport.
11.30 *Ciné Club.

MERCREDI

2.00 *Histoire d'une ville.
2.30 *Pensez vite.
3.00 Femme d'aujourd'hui.
4.00 *Ulysse et Oscar.
4.30 *Picolo.
5.00 *Walt Disney présente.
6.00 *Gori le diable.
6.30 A propos.
6.45 Téléjournal et sport.
7.00 *Baseball.
9.30 *Soirée canadienne.
10.00 Télé-Archives.
11.00 Téléjournal et sport.
11.30 Cinéma canadien.

JEUDI

2.00 Le Français d'aujourd'hui.
2.30 *Les 3 As.
3.00 Femme d'aujourd'hui.
4.00 *Ulysse et Oscar.
4.30 *Le Major Plum Pouding.
5.00 *Bugs Bunny.
5.30 *Fifi Brindacier.
6.00 Un enfant parmi tant d'autres.
6.30 Format 30.
7.00 Téléjournal et sport.
7.13 A propos.
7.30 *Billet de faveur. "Les grandes vacances".
9.30 Prenez le volant.
10.00 *Musique folle des années sages.
10.30 Jean Vilar.
11.00 Téléjournal et sport.
11.30 *Cinéma.

VENDREDI

2.00 *Le Vieux Montréal.
2.30 *Pensez vite
3.00 Femme d'aujourd'hui.
4.00 *Ulysse et Oscar.
4.30 *Service secret.
5.00 *Voyage au fond des mers.
6.00 *Skippy.
6.30 Gros Plan.
7.00 Téléjournal et sport.
7.13 A propos.
7.30 *La Soeur volante.
8.00 Tang.
8.30 *Plein feu l'aventure.
9.00 Mini chaud.
9.30 *Cent mille chansons.
10.00 Format 60.
11.00 Téléjournal et sport.
11.30 Cinéma.

Chronique CBWFT

Les Beaux Dimanches

Radio-Canada invite les téléspectateurs à applaudir, à l'émission "les Beaux Dimanches" du 11 juillet à 20 h 30, un documentaire de Jules Power sur "le Monde invisible", suivi d'un spectacle de danse intitulé "Ballet High".

Ballet High

Mettant en vedette la troupe aujourd'hui célèbre des Ballets de Winnipeg ainsi que le groupe "rock" les Lighthouse, "Ballet High", que l'on verra à 21 h 30, est une sorte d'opéra "rock" sur une idée du chorégraphe permanent du Ballet royal de Winnipeg: Brian Macdonald. Celui-ci décrit le spectacle: "Non comme une oeuvre complète en soi mais plutôt comme un happening. Certaines parties du spectacle sont improvisées; d'autres sont réglées comme du papier à musique. Mon but était de réunir ensemble des éléments de ballet et de 'rock" pour en faire une sorte de happening contrôlé."

Le décor de "Ballet High" est très fonctionnel. Le groupe des Lighthouse est placé sur une plate-forme reposant sur une structure tubulaire recevant des éclairages dans le plus pur style psychédélique. La musique composée par les jeunes artistes des Lighthouse est dynamique, puissante et riche en décibels comme la musique des discothèques à la mode.

"Ballet High" se divise en plusieurs séquences intitulées respectivement: "Happiness, The Barre, Takin' a Walk, Hats off, Love of a Woman, Stand Alone, Bolero et Rock and Roll Band".

SASKATCHEWAN

NORTH BATTLEFORD

fut la première capitale des Territoires du Nord-Ouest

L'histoire de Battleford et de North Battleford est **intimement** liée à celle de **tout** l'Ouest canadien et le **Fort** Battleford fut pendant **longtemps** l'un des bastions **les** plus importants de ce **centre** névralgique des Territoires du Nord-Ouest. En **effet**, le Fort original - Fort **Battleford**, fut construit en **1876** pour servir de Quartier Général à la célèbre **Police** Montée du Nord-**Ouest**. Peu après, soit de **1878** à 1883, Battleford a**brita** le siège du gouverne**ment** des Territoires du **Nord**-Ouest et l'édifice du **Parlement** d'alors fut con**verti** ensuite en un sémi**naire** catholique, le Scolas**ticat** St-Charles.

L'emplacement de la ri**vière** Saskatchewan Nord, **érigé** aux confluents de la **place** fortifiée avait été choi**si pour** des raisons straté**giques**. Jaillie des rochers **majestueux** de la région de **Jasper**, et de son affluent, **la** rivière Bataille, qui puise **sa** source aux "Foothills", **dans** les Montagnes Rocheu**ses** de l'Alberta, Fort Bat**tleford** était aussi un point **central** idéalement situé **comme** base d'opération de **la** Police Montée du Nord-Ouest, dans tous les Terri**toires**.

La rivière Bataille tire **son** nom d'une autre tran**che** d'histoire: celle des con**flits** sanglants dont elle fut **souvent** le théâtre avant l'ar**rivée** de l'homme blanc, en**tre la** tribu des Pieds-Noirs **et** celle des Cris, dont elle **constituait** par ailleurs une **limite** territoriale naturel**le**.

La présence de l'homme **blanc** à cet endroit remonte **toutefois** à une période beau**coup** plus lointaine et le nom **de** William Holmes est rat**taché** à l'établissement d'un **poste** de traite aux con**fluents** des rivières Saskat**chewan** et Bataille, dès 1785. **Des** coureurs de bois et mar**chands** de fourrure percè**rent** aussi le mystère de **cette** région à la même épo**que**, grâce à la complicité **des** voies d'eau, qui consti**tuaient** à l'époque le moyen **naturel** idéal de communica**tion**.

Il fallut attendre presqu'un **siècle** après cette intrusion des quelques rares aventuriers d'alors pour qu'un noyau d'autres trafiquants et explorateurs vint s'installer à l'endroit actuel de Battleford.

En 1876, toutefois, l'installation des Quartiers Généraux de la Police Montée du Nord-Ouest à Battleford vient donner de la couleur et une importance spéciale à l'embryon du bourg naissant.

Le Colonel James Walker, commandant en chef, choisit lui-même l'emplacement, sur le haut d'une colline, entre les deux rivières. C'est là aussi que le Parlement fut bâti ainsi que les résidences des membres du Gouvernement. Les matériaux de construction furent acheminés par le bateau à vapeur "The Nortcote" de la compagnie de la Baie d'Hudson et ces bâtiments aujourd'hui presque centenaires, sont encore en place et sont devenus la propriété des Pères Oblats qui y dirigent le Scolasticat St-Charles, dont il est question au début de cet article.

Signalons que l'honorable N. Forget fut le premier Lieutenant-Gouverneur des Territoires, et qu'il résida à cet endroit.

Entre temps, gagnés peut-être par la sagesse des blancs, sinon enclins au respect imposé par la voix et l'odeur de la poudre de leurs fusils, les Pieds Noirs et les Cris, unis sans doute par des liens et intérêts communs, se résignèrent à fumer le calumet de la paix et signèrent un traité de bonne entente en automne 1876.

Cette époque marque véritablement la vie sociale et communautaire organisée à Battleford, et l'arrivée des premiers missionnaires catholiques, des Oblats de Marie Immaculée, insuffla là une vie spirituelle marquante tant à Battleford qu'en certains autres centres naissants des environs: Cochin, Delmas, Pascal, St-Hippolyte (Vawn) et Lac Brochet, qui eut son premier curé résident en 1894. Ce fut ensuite la fondation de North Battleford, en 1907, sur l'autre rive de la rivière Saskatchewan.

Le premier journal de cette région, "The Saskatchewan Herald", fut fondé à Battleford en 1877; il fut l'un des premiers, sinon le premier journal à desservir tout l'Ouest canadien. Mais les communications étaient malgré tout longues et espacées et le courrier n'arrivait et ne partait de Battleford que toutes les trois semaines.

En 1877, le Gouvernement fédéral fit procéder à l'évaluation des terres, dont 80% s'avérèrent propices à la culture du blé; deux ans plus tard, les premiers fermiers s'établirent à Battleford. Le Marquis de Lorne, gouverneur général du Canada, fit sa première visite officielle dans la région en 1880 et, conscient de la fertilité du sol, favorise l'établissement sur ces terres de fermiers venus de l'Est du Canada, d'Angleterre et d'autres pays.

La même année, un chef indien fameux, "Poundmaker", véritable orateur, joua un grand rôle auprès des hommes de sa race en les préparant à accepter les blancs qui s'installaient en grand nombre dans la région. Son grand thème oratoire était le suivant: "Il n'y a pas de douleur trop dure à porter ni de joie qui devient plus douce et de travail plus léger, si nous nous aimons les uns les autres..."

Une décision des autorités du Canadien Pacific Railways, en faveur de poursuivre la construction de la voie ferrée au sud plutôt qu'au nord, vint toutefois saper l'importance de la capitale des Territoires, qui fut déplacée de Battleford à Regina, en 1881.

En 1883, le courrier est acheminé chaque semaine de Battleford à Swift Current, où passe maintenant la ligne du C.P.R.

Chez les Indiens et Métis, la disparition presque complète du bison et les difficultés provoquées par les agents du gouvernement font gronder la révolte et Louis Riel est rappelé du Montana pour tenter de rétablir la paix.

La révolte éclate toutefois en 1885. Le Juge Rouleau réussit à la faveur de la nuit à se faufiler à travers le camp indien pour se rendre à Swift Current d'où il télégraphie à Ottawa pour demander l'aide de l'armée. Les Indiens attaquent le poste de agents du gouvernement au Lac des Grenouilles et les survivants cherchent refuge au Fort Battleford, où ils restent tapis pendant près d'un mois. Le chef indien Poundmaker se rend au Général Middleton à Battleford le 24 mai 1885, et est pendu après un procès sommaire.

Après cette période d'agitation, la ville connaît enfin des jours plus paisibles et entre dans une phase d'épanouissement. De 500 personnes en 1888, la population de North-Battleford atteint 13,000 personnes en 1964, et compte à cette date 24 entreprises industrielles.

En 1904, le Canadian Northern Railways relie enfin Winnipeg à Battleford; cette ligne deviendra ensuite la propriété du Canadian National Railways.

L'hôpital, bâti en 1903, est dirigé par les Religieuses de la Providence depuis 1913, tandis qu'en 1912, plusieurs édifices officiels sont construits, dont un nouveau bureau de poste, un palais de justice et un bureau du cadastre. Un pont sur la rivière Saskatchewan est enfin construit en 1904 et remplacé par un plus moderne en 1967.

Les francophones de North Battleford sont organisés actuellement sur le plan français et ont édifié la paroisse St-André, dont le curé actuel est l'abbé Arthur Marchildon, et l'école St-André. Depuis deux ans, un centre culturel français a été fondé à North Battle-

suite à la page 13

Jim Bouton fait encore parler de lui

Jim Bouton, ancien lanceur des Yankees de New York des défunts Pilots de Seattle et des Asros de Houston a beaucoup fait parler de lui et a fait encore parler beaucoup de gens par la publication de son livre "Ball Four" à la fin de la dernière saison de baseball. On se souvient que le lancement de ce livre avait eu l'effet d'une bombe autant dans le milieu journalistique que chez les professionnels au baseball.

Fort de cette première expérience littéraire, qui, soit dit en passant, lui a rapporté plusieurs dollars et un poste de commentateur sportif au réseau ABC de New York, voilà que le Sieur Bouton commente, dans les commentaires, qu'on ne peut à toute fin pratique, lui terevue "Look" du présent mois, avec encore plus de finesse, de doigté et de sarcasmes, les réactions diverses qu'a suscitées la parution du livre.

Bien évidemment, Bouton ne fait pas d'excuses. Après avoir raconté en détail son entretien avec le commissaire du Baseball Bowie Kuhn, (très et très drôle; à un moment donné Kuhn ne savait plus de quels griefs il devait accuser Bouton) l'auteur de "Ball Five", tombe une fois de plus sur le dos de Mickey Mantle et de ces supposés "grands héros" du baseball. Bouton se permet même à un moment donné de prendre la défense des noirs qui "eux ne sont pas des héros parce qu'ils ont la peau noire" parle ensuite de sa nouvelle expérience comme commentateur sportif et ne manque pas d'y mettre du piquant en citant plusieurs fois les grands manitous du poste 7 de New York. Il termine sur une note sentimentale ce "Ball Five", en soulignant le plus sérieusement du monde qu'il s'ennuyera à mourir du baseball.

Bouton est tellement sarcastique dans cette publication, qui ne sera dans doute pas la dernière, tellement philosophe par certains nir rancune. Que pensez-vous de celle-ci par exemple:: "Le baseball, c'est un peu le monde à l'envers. Si vous êtes le plus sot du continent nord-américain et si votre moyenne au bâton est superieure à .300, les gens vont prêter attention à vos propos comme si vous étiez le Secrétaire d'Etat. Par contre si vous êtes intelligent, éduqué, et lanceur droitier avec une fiche de 2 victoires et trois défaites, les gens vont dire: "Mais pour qui se prend-il celui là, que connaît-il au baseball?"...

Bien évidemment, il fallait s'y attendre, Jim Bouton, dans ce "Ball Five", tombe une fois de plus à bras raccourcis sur l'idole des amateurs de baseball des Yankees de New York, Mickey Mantle, de qui il avait dit dans "Ball Four"; ce dernier aurait connu une carrière plus étincelante s'il avait dormi un peu plus, et s'il avait visité moins souvent le bar du coin". Dans "Ball Five", Bouton traite Mantle de "héros folklorique".

"Je pense qu'il a suffisamment de vrai héros en Amérique pour ne pas s'agenouiller devant de faux... Tout le monde dit de Mantle qu'il a contribué à populariser le baseball. Je pense plutôt que ce que Mantle a fait pour le baseball, ce fut de devenir un joueur superbe et d'avoir frappé plusieurs circuits. Je pense d'ailleurs qu'il a accompli ces exploits pour lui-même et non pas pour le baseball. Le genre de choses que l'on fait habituellement pour populariser, un sport, c'est de signer des autographes et se montrer à des endroits où l'on est pas payé pour le faire..."

Il s'en trouvera encore pour accuser Bouton, à la suite de la parution de cet article, de chauvinisme. Il y a cependant une autre catégorie de sportifs heureusement qui comprendra, comme ils ont compris que Derek Sanderson des Bruins de Boston a lancé une nouvelle vague dans le hockey, lequel sport ne s'en porte que mieux depuis, que Boston a voulu démystifier un sport en racontant la vérité toute crue...

Le Canotage et la Sécurité

Des études prouvent que, même si les conducteurs de bateaux inexpérimentés sont responsables de beaucoup de désagréments sur nos eaux, la majorité des accidents sont occasionnés par la négligence de capitaines amarinés. Une connaissance approfondie du bon pilotage ne constitue pas une garantie d'immunité en cas d'urgence. Cette connaissance est indispensable pour assurer une plus grande sécurité sur l'eau, mais elle ne saurait remplacer la prise de conscience constante des "règles morales" du bon sens et de la courtoisie, les dénominateurs communs de la sécurité sur l'eau. Les deux sont donc indispensables.

LA SURCHARGE ET LA SURPUISSANCE

La surcharge est l'une des principales erreurs des conducteurs de petites embarcations et la cause de la plupart des accidents sur l'eau.

La charge et la puissance maximales ne doivent pas dépasser celles qui sont recommandées dans les tableaux de capacité du ministère des Transports qui sont affichés dans tous les endroits voulus.

Une règle très simple à suivre: si le bateau semble surchargé, c'est probablement qu'il l'est. Ne surchargez jamais les petites embarcations. Assurez-vous de répartir convenablement la charge et voyez à ce que les passagers ne changent pas de place.

Et, si les vagues sont trop fortes, restez sur la terre ferme.

L'ÉQUIPEMENT DE SECURITÉ

Les embarcations à moteur et les voiliers de moins de 18 pieds de long doivent conformément au Règlement sur les petits vaisseaux être munis d'un gilet de sauvetage ou d'un coussin de sauvetage, approuvés par le ministère des Transports, pour chaque passager, de deux rames et porte-rame ou de deux avirons, ainsi que d'une écope ou d'une pompe manuelle. Le soir, il faut des feux de navigation. On recommande également cet équipement de sécurité pour les chaloupes et les canots.

Si le bateau est muni d'un moteur intérieur, de réservoirs à essence fixés de manière permanente ou encastrés, d'appareils de cuisson ou de chauffage alimentés par combustible liquide ou gazeux, il faut un extincteur d'incendie de classe Bl.

Quant aux bateaux de plus de 18 pieds de long, on trouvera l'équipement de sécurité requis dans la brochure intitulée "Guide de sécurité" du ministère fédéral des transports, à Ottawa.

GILETS DE SAUVETAGE

Quatre-vingts p. 100 des plus de 200 personnes qui se noient chaque année par suite d'accidents sur l'eau ne portent pas de gilets de sauvetage.

La loi exige que toute embarcation soit munie d'un gilet de sauvetage ou d'un coussin de sauvetage approuvés par le ministère des Transports et en bon état, pour chaque passager. Les personnes qui ne savent pas nager et les enfants devraient porter des gilets de sauvetage en tout temps et les autres, quand les conditions de navigation l'exigent.

NORTH BATTLEFORD

suite de la page 12

ford et les jeunes francophones ont aussi leur club à eux, "Les Zodiaques".

Au nombre des centres francophones de la région de North Battleford, signalons Jackfish Lake, Delmas, Cut Knife, Cochin, Edam, Vawn, Turtleford, Meadow Lake et Makwa. Toutefois, de nombreuses familles de fermiers sont dispersées dans cette vaste région et la proportion des francophones dans plusieurs des centres sus-mentionnés est plutôt symbolique.

LES PETITES ANNONCES Composez

247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

DIVERS

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français.
233-7227

ON DEMANDE coiffeuse avec 2 ans ou plus d'expérience. Composer: 247-2795.
13-719-14C.

ARBRES EMONDES ou déracinés, jardins cultivés. Travail garanti, exécuté par personne possédant un permis. Composer: 256-4193.
5-635-JNO.

SI VOUS DESIREZ vendre votre propriété pour actions, appelez agent: 256-3065.
5-649-JNO

DESIRE LOUER maison de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou dans les environs pour 15 septembre ou 1er octobre. Composer: 247-5741.
12-710-JNO.

À VENDRE

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "PLanet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

Magasin général moderne dans le sud central du Manitoba. Bon chiffre d'affaires. Maison moderne attenante, eau courante, chauffage à l'huile, 3 chambres à coucher. Bon district agricole. Religieuses enseignantes: anglais et français. Commerce établi depuis 60 ans.
Comptant requis: $25,000. S'adresser à: Boîte 693, La Liberté et le Patriote, C.P. 96, St-Boniface.
10-693-17P.

Maison complètement moderne, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, tapis mur à mur, cave bien finie, chauffage électrique, garage double chauffé. Prix: $19,800. Comptant: $7,800. Composer: 878-3234 Ile-des-Chênes.
14-733-17P.

Village St-Claude. Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage et remise. Environ 3 acres de terrain. S'adresser à: M. Alphonse Hince, C.P. 264, St-Claude, Man. Téléphone: 1-379-2425.
13-731-JNO.

Chalet à la Plage Albert. 3 chambres à coucher, eau courante et salle de bains. Composer: 943-0174 après 5 heures.
14-739-14C

À LOUER

393 1/2 Place Gaboury dans Duplex. Logis de 3 chambres à coucher. Grande cuisine, salon, salle de bains, entrée privée et garage. Libre: 1er août. Composer: 233-1553.
14-737-14C.

Logis de 2 pièces à louer. Réfrigérateur, poêle, sofa-lit inclus. Conviendrait pour jeune fille. Composer: 233-1717.
14-740-16C

St-Boniface, 2 chambres meublées séparées. Libre: 1er août. Composer: 247-5991 après 5 heures.
14-738-14C

Place de Ville. Logis de 1 et 2 chambres à coucher. Les logis de 1 chambre à coucher: $142,50; ceux de 2 chambres: $162,50. Air conditionné, place de stationnement, balcon, tapis, éclairage et chauffage inclus. Pour plus de renseignements, veuillez composer: 247-8541 ou 452-5404.
13-721-14C.

Logis meublé de 4 pièces. Entrée et salle de bains privées. $110.00 Composer: 247-7555.
13-727-15C.

Musicana
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques en magasin
Tél: 233-7222

McCullough Drug Co.

123, av. Marion
au coin de la rue Taché
Tél: 247-2353

ROYAL OAK REALTY

ST-BONIFACE.
Maison moderne de 3 chambres à coucher avec sous-sol de bonne hauteur. Tapis mur à mur au salon. Rideaux compris. Lot de bonne dimension. Près des écoles, église et autobus. Prix demandé: $13,500 seulement.

DENIS SOUCHAY
253-5614
ou
256-7381
ROYAL OAK REALTY
10-698-14C.

TRANSCONA REALTY LTD.

STE-ANNE.
Maison ultra-moderne, 4 chambres à coucher. 1,732 pieds de plancher, 6 ans. Soubassement en béton. Hypothèque CMHC 5 3/8 p.c. Chauffage: gaz. Aubaine.

ST-ADOLPHE.
Parc St-Adolphe, 13 acres de terrain d'amusements, arbres, piscine, facilités ultra-modernes. 15 milles au sud de St-Boniface.
Pour plus d'informations appelez: Louis LeGai
Bur: 943-5408
Rés: 1-883-2131
14-732-14C.

A VENDRE

Rue Desautels
Duplex: 3 au 1er et 3 au 2e. Complètement privé. Grand lot. Garage. Prix réduit à $10.900. A termes.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $10.500 à termes.

Tél: 284-7750
le soir: 474-2177
N.H. ALLAN & Co.
270, rue Lilac,
Winnipeg 9, Man.
4-625-J.N.O.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

COMMERCE.
Garage situé dans village canadien-français. Gros chiffre d'affaires. Vente d'essence, réparations générales, agence d'huile Shell pour ferme, agence de produits General Motors. Termes faciles. Pour plus d'informations appelez Ted Vermette: 247-3694.

COMMERCE.
Situé sur chemin No 1, à l'est de la ville. Restaurant plus poste d'essence Shell. Maison de 9 pièces, 5 acres de terrain. Bel emplacement. Gros chiffre d'affaires. Termes faciles. Pour plus d'informations, appelez Ted Vermette: 247-3694.

RUE BERRY
Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Comptant requis: $1,000. Balance portée par propriétaire. Appeler Marc. Bergeron 452-6959.

RUE COTE
Maison en stuc. 1 1/2 étage. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Belle localité. Appeler Marc. Bergeron: 452-6959.

RUE PORTLAND
St-Vital. Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Lot: 33' de frontage. Prix: $8,900. Comptant requis: $1,000 ou plus.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874
36-483-JNO

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE

ST-NORBERT
Bungalow: 3 chambres à coucher, 2 chambres supplémentaires au sous-sol. Tapis mur à mur au salon. Porte coulissante ouvrant sur parterre. Gran d lot. Propriétaire transféré. Possession le 15 juin.

TOUTES-AIDES
Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1591 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.
26-377-JNO.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman & Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français M. Jean Carignan.
J.J.H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

FIDELITY TRUST
À VENDRE

RUE DUMOULIN - $15,900
Bonne maison de famille. 4 chambres à coucher, grande cuisine avec beaucoup d'armoires. Très propre à l'intérieur et à l'extérieur. Sur beau lot avec arbres fruitiers. Pour plus de renseignements appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

RUE BRISTOL - $9,900
Petite maison en stuc en très bon état. 1 chambre à coucher au 1er étage. Cave à la grandeur avec chambre à coucher supplémentaire. Garage. Pour visiter appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

ST-VITAL - $10,500
Chemin Ste-Marie. Bungalow: 2 chambres à coucher. Sous-sol 3/4. Garage. Vis à vis école. Sur lot de coin. Pour plus de renseignements appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

ST-ADOLPHE.
500 acres de terre de choix avec belle récolte et bons bâtiments plus machineries presque neuves. Attenante au village. Prix raisonnable. Pour plus de renseignements appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-14C.



MONUMENTS, PIERRES ET DALLES TOMBALES
Voyez la plus grande exposition du Sud du Manitoba. Choix de modèles, de couleurs et de matériel. Epargnez 30 p.c. plus base gratuite. Nous acceptons de vieux monuments en échange, taillons les inscriptions.
Swan Lake Memorials. C.P. 204.
Téléphone: Swan Lake, Man: 836-2732.

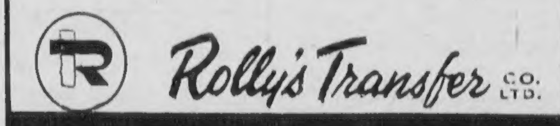
PIERRE BRUNET, prop.
Monuments BRUNET
405, rue Bertrand, St-Boniface
Tél.: 233-7864

STATION-SERVICE PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages
Alphonse Michaud, prop.

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire.

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161 bl. Provencher St-Boniface
TELEPHONE: 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.



« Jojo, tu n'es pas obligé de montrer la langue au docteur chaque fois que tu le rencontres ! »

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél: 256-5869

DANIS REALTY
Tél.: 233-4660
519, ch. Ste-Marie
Rés.: 233-3888

ST-VITAL - 2 CHAMBRES A COUCHER.
Prix d'aubaine pour ce bungalow situé sur lot 50'x 280'. Maison en bon état avec chauffage au gaz. Service électrique de 100 ampères. Appelez Maurice.

LOT DE 50 PIEDS - RUE BARRINGTON.
Tout près du chemin Ste-Marie. Plein prix: $4,150. Services d'eau et d'égout. Appelez Hubert Comte.

RUE BERRYDALE - 3 CHAMBRES A COUCHER.
St-Vital - Bungalow de trois chambres à coucher et cave à la grandeur. Plancher de bois dur dans salon. Chambre supplémentaire au sous-sol. Situé près de tout, cette maison moderne est en bon état. Seulement: $17,900. A termes si désiré. Appelez Maurice.

RUE TACHE - RESTAURANT.
C'est le "BLUE DOT". Pouvant contenir 32 sièges. Bon revenu et bon profit. Prix de vente comprend l'ameublement et la marchandise. Très propre. Pour plus d'informations appelez Maurice.

RUE SADLER - 3 CHAMBRES A COUCHER.
Maison de trois chambres à coucher avec garage. Très bien située sur lot de 50' x 232. Près école et autobus. Prix à discuter. Appelez Hubert.

BOUL. PROVENCHER - 3 CHAMBRES A COUCHER.
Maison âgée de deux étages et trois chambres à coucher. Lot 33' x 120'. Garage. Plein prix seulement: $10,000. Appelez Hubert Comte dès aujourd'hui.

CLAYTON DRIVE - 3 CHAMBRES A COUCHER.
Bungalow moderne de 13 ans seulement. Sur lot de 50 pieds. Garage. Tout en bon état. Paiement initial: $1,500 et balance à termes si désiré. Appelez Maurice.

VILLAGE SWAN LAKE
Bungalow: 10 ans. Bien propre. 4 chambres à coucher. Eau courante. $15,950. Hypothèque de 8 p.c. au propriétaire. Appelez Nap. Gagnon.

PARC WINDSOR-147 ch.Speers.
Bungalow de 3 chambres à coucher. 8 ans. Salle de récréation au soubassement. Appelez Claude Bouchard.

RUE DUMOULIN
Immeuble de 6 logis sur rue Dumoulin. Pour plus d'informations appelez Nap. Gagnon.

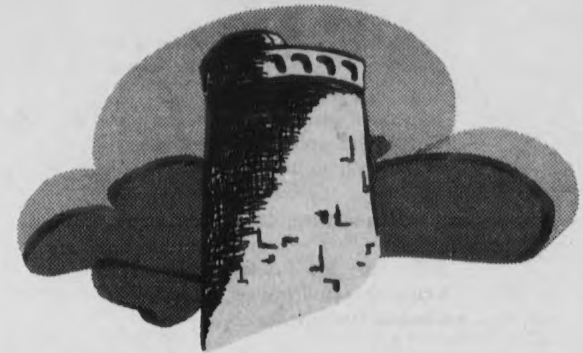
RUE DUMOULIN
Maison de revenu. 2 logis. Beau grand lot. Possession immédiate du 1er étage. Pour plus d'informations appelez Claude Bouchard.

ILE-DES-CHENES
Bungalow de 3 chambres à coucher. Garage, grand lot, cave à la grandeur. $15,900. Appelez Nap. Gagnon.

NORWOOD - 65 LLOYD
Bungalow de 3 chambres à coucher et cave finie. Très propre. Appelez Nap. Gagnon.

Si vous désirez vendre votre maison ou en acheter une nouvelle, contactez:

METRO AGENCIES LTD. Tél: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849



Le Mystère des Tours Rouges

4e épisode

Flora MAITLAND WOOD

—Sottise et billevesée, Caroline, dit rudement son père. Quand donc les gens d'ici cesseront-ils de croire à leurs stupides superstitions ? Quelque ivrogne a pris un arbre pour un cheval c'est tout. Je ne veux pas que mes filles prêtent l'oreille à de telles stupidités !

Il jeta un coup d'oeil de biais à sa nièce et continua en riant :

—J'espère que tu ne crois pas aux fantômes, Claire, et que tu mettras un grain de bon sens dans la tête de tes cousines.

—En tout cas, je n'ai jamais vu de fantôme, répondit gaiement la jeune fille.

—Et tu n'en verras jamais, affirma son oncle.

Une vieille voiture venait en sens opposé; elle s'immobilisa sur le côté de la route. Le visage ridé d'un vieil homme coiffé d'un chapeau vert se pencha par la portière. Il fit signe au médecin d'arrêter. Un petit homme sec comme un fil, en culotte de peau sauta à terre.

—Docteur, je sors de chez vous ! Je vous ai emmené un blessé : Pierre le braconnier.

—Vous l'avez secoué un peu trop rudement parce que vous l'avez surpris sur vos terres, n'est-ce pas, Cartier ?

—Je ne l'ai pas touché, et le ciel sait pourtant qu'il le méritait. Son sac était garni de mes lapins et de ceux de Marc quand je l'ai trouvé ce matin. Le gaillard était évanoui, il avait la cheville grosse comme un ballon. Il était étendu sur le chemin qui sépare mes terres de celles des Versac.

—Ah ! l'idiot s'est pris à l'un de ses pièges ?

—Non. Quand je lui ai fait avaler un peu de cognac, il a repris connaissance et je l'ai mis dans ma voiture.

Il jeta un coup d'oeil aux fillettes et baissa la voix; aussitôt les enfants se penchèrent pour ne pas perdre une syllabe de ses paroles.

—Il raconte qu'il a eu peur dans le parc des Versac. Il a couru pour sauver sa vie et il est tombé. Il jure qu'il a vu un cheval noir galopant sur lui, monté par une forme en noir avec un voile noir sur le visage. Le cheval a henni. Il a été terrorisé et le cavalier a éclaté d'un rire diabolique.

—Il avait certainement trop bu...

Le petit homme secoua la tête.

—Vous ne croyez pas à cette histoire, Docteur ? Vous pensez que Marc l'a réveillé parce qu'il veut que personne ne pénètre dans son domaine ? Il a tellement changé depuis ce que vous savez, mais je puis vous assurer que j'ai entendu moi-même les sabots d'un cheval au galop l'autre nuit. Et cela m'a donné des frissons.

—C'était probablement Marc lui-même; à cheval c'est un véritable démon !

—Non, ce n'était pas lui. La nuit où j'ai entendu les sabots, Marc était dans sa ferme de Millac. Je l'avais vu partir en voiture le soir et il n'est rentré que le lendemain matin.

Le médecin joua avec son volant, puis il dit brusquement:

—Eh bien ! je vais aller voir Pierre. Si je ne me trompe, il doit jurer d'impatience dans mon cabinet. Merci de l'avoir amené, Cartier.

Oncle Emile remit la voiture en marche.

—Je viendrai le chercher pour le ramener chez lui, en rentrant de Millac, si vous voulez. Autrement sa mégère de femme viendra lui chercher querelle jusque dans votre maison.

En poursuivant sa route, oncle Emile riait franchement.

—Qu'est-ce que je te disais papa ? s'écria Caroline. Le cheval noir a reparu. Pourquoi n'en parles-tu pas à Marc de Versac ?

—Je lui ai déjà posé la question, petite curieuse. Il s'est mis à rire et m'a répondu que l'imagination des gens ne connaît pas de bornes. Il n'y a personne aux "Tours Rouges" capable d'un tel exploit. Quant aux fantômes... Ils n'existent pas. Caroline, mets-toi bien cela dans la tête. Je ne veux plus entendre parler de ces sottises.

Un silence tendu s'établit dans la voiture. Un peu plus loin, la rivière disparut à la vue de ses occupants, car elle coulait au fond de deux falaises escarpées.

—On appelle ce coin "le saut de Jeanne" parce que c'est là que Jeanne de Versac a tenté de faire sauter son cheval, expliqua Caroline. Elle ne voulait pas épouser l'homme que son père lui destinait.

—Regarde, voici les premières maisons de Pontarsac, Claire, coupa vivement oncle Emile. Pour arriver chez nous, nous ne traverserons pas le village, nous prendrons la route qui grimpe derrière la colline.

Tout en parlant, il s'engageait sur un chemin bordé de châtaigniers qui débouchait en face d'un pont.

Le coeur de Claire se mit à battre précipitamment. Bientôt, elle verrait la maison qui avait été le foyer de sa mère, celle où son père s'était caché pendant des semaines.

—Voici la "Villa Soleil", notre maison, cousine Claire, cria Béatrice, et maman nous attend sur le seuil.

Claire poussa un cri de ravissement. La vieille demeure portait bien son nom. Dans le soleil matinal, la maison en pierres rouges à deux étages avait un air joyeux et accueillant. Elle avait des contrevents bleus et un balcon orné d'une glycine en boutons qui courait le long du premier étage. Dans le jardin, les tulipes, les jonquilles et les iris poussaient à foison.

Dès qu'il eût arrêté la voiture, oncle Emile cria à sa femme qu'il allait voir Pierre.

—Oui, dépêche-toi, répondit tante Henriette, il fait un vacarme, ce Pierre !

Cheveux noirs, yeux noirs, rondelette mais vive, elle s'avança vers Claire et la pressa sur son opulente poitrine.

—Mon cher petit poussin, murmura-t-elle d'une voix émue. Perdre si jeune ta maman. Elle était si jolie, si gaie, Marie Mangeon. Comme tu lui ressembles !

Elle relâcha son étreinte et sourit à la jeune fille.

—Cette maison sera désormais ton foyer, ma chérie, c'était celui de ta mère, aussi tu ne pourras pas t'y sentir perdue. Quan à nous, nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour la remplacer. Jimmy viendra passer les vacances avec nous, naturellement.

Emue par tant de gentillesse, Claire sentit ses yeux s'humecter.

Puis revenant à des choses plus pratiques, tante Henriette frappa ses paume: l'une contre l'autre :

—Enfants, lavez-vous les mains, s'il vous plaît, Caroline, montre à Claire la salle de bains.

Elle tapota l'épaule de sa nièce.

—Tu dois mourir de faim. Je t'ai préparé des oeufs au bacon comme en Angleterre. Nous n'avons pas l'habitude du thé, nous préférons le café.

—Mais je l'aime aussi le matin, tante Henriette, répondit vivement Claire. Je vous en prie, ne modifiez en rien vos habitudes pour moi.

La femme du médecin inclina la tête et Claire suivit l'aînée de ses cousines à la salle de bains.

Elles déjeunèrent ensuite dans la salle à manger illuminée par le soleil et reluisante de propreté. Claire constata avec un réel amusement qu'un seul coup d'oeil de tante Henriette suffisait à maintenir l'ordre dans son troupeau.

Quelques instants plus tard, oncle Emile les rejoignit. Il dit que Pierre avait poussé beaucoup de cris pour une foulure dont il ne valait pas la peine de parler. Mais c'était sans doute pour attendrir sa femme et se faire pardonner d'avoir passé la nuit dehors.

Bientôt toute la famille posa à Claire des questions sur l'Angleterre. Le téléphone sonna. Tante Henriette s'en fut répondre. Lorsqu'elle revint, un pli barrait son front.

—C'était Marc de Versac, Emile; il a passé la nuit à Millac auprès d'un cheval malade et en rentrant ce matin, il a trouvé sa petite fille se plaignant d'avoir eu de nouveau un cauchemar, elle a de la fièvre..

(à suivre)

L'assurance-chômage

Les grandes lignes du nouveau régime

Ottawa. Il y a trente ans, pratiquement jour pour jour, le Canada se dotait d'un régime d'assurance-chômage. Un nouveau régime a pris la relève à compter du 27 juin.

En faisant adopter ce nouveau régime qui résulte d'une étude entreprise, il y a plus de deux ans et demi, le ministre du Travail, Bryce Mackasey a déclaré:

"Tout ce que nous faisons, c'est de fournir une solution logique aux problèmes posés par les transformations technologiques et sociales contemporaines; nous le faisons par l'intermédiaire d'un régime adapté au contexte canadien et aux besoins de nos citoyens."

Avant l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi, le calcul des prestations d'un assuré était exclusivement basé sur les cotisations qu'il avait versées. Le travailleur privé de son emploi par la maladie jouissait d'une protection marginale; par ailleurs la femme canadienne dont les gains étaient interrompus par une grossesse n'avait droit à aucune prestation de chômage.

"C'étaient là, a dit M. Mackasey, des lacunes sérieuses, lacunes que nous avons corrigées dans la nouvelle Loi".

Champ d'application élargi

En élargissant le champ d'application du régime, audelà d'un million et quart de Canadiens précédemment privés de la protection de l'assurance-chômage en jouissent maintenant. Presque tous les salariés sont maintenant assujettis au régime, soit au grand total plus de six millions et demi de Canadiens.

"Nous avons fait d'énormes progrès par rapport à 1941, de dire M. Mackasey. A cette époque, comparativement peu de gens étaient protégés. On considérait, par exemple, que les salariés dont le revenu annuel dépassait $2,000 pouvaient subvenir à leurs besoins; d'autre part, ceux qui habitaient le grand Nord n'étaient pas protégés. Les problèmes que cela aurait entraînés étaient tout simplement insurmontables".

Au cours des années, on a étendu la protection de l'assurance-chômage à d'autres groupes de salariés et les prestations ont été augmentées. La dernière augmentation remonte à janvier dernier, alors que le Parlement autorisait, comme mesure intérimaire, qu'un supplément de 10 pour cent soit ajouté aux prestations.

En vertu de la Loi maintenant en vigueur, les assurés qui subissent une interruption de gains recevront des prestations au taux de 66 2/3 pour cent (des gains hebdomadaires moyens de leur période de référence) pendant les premières semaines d'indemnisation. Si leur interruption de gains se prolonge au-delà d'un nombre prédéterminé de semaines et qu'ils ont des personnes à charge, ce taux pourra atteindre 75 pour cent.

Les assurés qui gagnent $50 ou moins par semaine recevront cependant toutes leurs prestations au taux de 75 pour cent.

Sous le nouveau régime, non seulement les prestations sont en rapport avec la rémunération normale de l'assuré, mais encore les conditions d'admissibilité sont adoucies; un assuré peut dorénavant retirer des prestations tout en ayant à son crédit aussi peu que huit cotisations hebdomadaires.

Les assurés qui ont accumulé vingt cotisations hebdomadaires ou plus ont droit à un service plus élaboré, y compris le droit à des prestations de chômage quand leurs gains sont interrompus par une maladie ou une grossesse.

A l'heure actuelle, on estime qu'à peine un tiers des employés canadiens bénéficient d'une protection équivalente ou supérieure à celle donnée par l'Assurance-chômage Canada. La nouvelle loi a été structurée de façon à encourager les employeurs qui offrent déjà ce genre de services à les maintenir. D'ailleurs, les employeurs qui rencontrent les normes précitées pourront faire réduire proportionnellement le montant des primes qu'ils versent à Assurance-chômage Canada.

A certains points de vue, le nouveau régime s'éloigne radicalement de la voie tracée par l'ancien. Pour la première fois, à compter du 2 janvier 1972, les primes des cotisants seront déductibles pour fins d'impôt et les prestations feront l'objet de déductions fiscales.

"Ce qu'il ne faut jamais oublier, précise M. Mackasey, c'est que nous offrons un service d'assurance; tous y contribuent et les sommes payées sous forme de prestations constituent un revenu au plein sens du terme.

Ce que nous offrons, rappelle-t-il, c'est un programme d'assurance duquel tout aspect de bien-être social a disparu. Nous nous en tiendrons à ce concept d'un service bien rodé pour tous nos clients qui ont le droit le plus absolu à une administration rapide et efficace".

On peut obtenir des renseignements plus détaillés sur le nouveau régime en se procurant la brochure intitulée "La nouvelle loi sur l'assurance-chômage - un guide pour les employés". On peut l'obtenir sans frais dans tous les bureaux d'Assurance-chômage Canada. Une deuxième brochure, "Un droit des Canadiens", également disponible aux mêmes endroits, trace les grandes lignes de l'assurance-chômage au Canada depuis une trentaine d'années.



ÉTÉ

La saison estivale émigre et s'installe
Comme les événements heureux
Ne dure qu'un instant.

Tout n'est pas rose, dans le ciel bleu

Inquiétude pour les fermiers
Coups de soleil et feux de forêt
Crainte des noyades

Tout n'est pas noir dans les prairies vertes

Tournées organisées
Vacances annuelles
Vêtements légers ou pas

Gaz ou liquide rafraîchit l'adulte
Malaise et pleurs réchauffent l'enfant
Air climatisé pour soutenir la productivité
Crée un choc physique au retour à l'asphalte.

Ballades en auto
Weekend à la campagne
Amours d'un été

Autant d'équivoques saines
Marquant l'humain
Pour le lendemain

Plutôt profiter
Que de rouspéter
Pendant l'été

Nos lecteurs... Suite de la page 5

maintenant nous mendions aux Anglais, dans deux ans, nous aurons cette aumône. Pourquoi? Parce qu'à ce moment-là, les Anglais seront prêts et nous, avec nos fantaisies de nous croire supérieurs, nous resterons en arrière plus inférieurs que jamais. Pour éviter cela, il faut du français et ne pas dire comme la majorité des "franglos-manitobains" et autres: 'On se comprend entre nous, c'est le principal".

Il est curieux de constater, et cela tout à notre déshonneur, que les autres groupes ethniques au CANADA, Ukrainiens, Allemands ou autres, conservent leur langue pure, et, au besoin, font valoir des droits à ce sujet.

Dans votre post-scriptum, vous vous excusez pour vos soi-disant fautes. Vous n'êtez qu'un simple Franco-Manitobain, dites-vous. Erreur encore, vous n'êtes pas plus simple que d'autres; au contraire vous avez signé votre lettre. Quant à vos fautes, si vous en avez fait, il ne m'appartient pas de vous en faire la remarque; l'individualité n'est pas de mon domaine. Si, d'après vous et comme vous l'espérez que ce sera l'avis de vos semblables, je vous semble irrespectueux, j'ai assez de tact et de délicatesse pour savoir ce que je peux faire et ne pas faire. Seulement, quand il s'agit du fait français, d'intéresser les gens, de les faire sortir de leur nonchalance, je ne mets jamais de gants. Mais cela n'est pas un manque de respect caractérisé. Si, de temps à autre, le dimanche vous regardiez au canal trois l'émission "Le Français d'aujourd'hui", vous comprendriez mieux les raisons qui m'obligent à agir comme je le fais.

Un grand merci, M. Lemieux; vous m'avez trouvé un pseudonyme; je signerai dorénavant "L'étranger".

Sans rancune,

A.S. (L'étranger).
St-Boniface.

26-6-71.

... du Bill 113

Suite de la page 6

e) avoir une meilleure compréhension du fait français dans son environnement.

PROGRAMMATION

a) L'enseignement de toutes les disciplines, sauf le français, serait fait en anglais.

b) Pour l'enseignement du cours de français comme langue seconde, on emploiera la nouvelle série "Holt Rinehart".

c) Le temps alloué à ce programme serait d'une demi-heure (30 minutes) tous les jours, de la maternelle à la sixième année, et de quarante minutes "tous les jours" de la 7e année à la 12e année.

PROGRAMME "D"

OBJECTIFS

Donner un choix à ceux qui désirent tout l'enseignement uniquement en anglais.

PROGRAMMATION

Tout l'enseignement serait donné en anglais. Ces étudiants "n'auraient pas" de cours de français.

